

Rivière-du-Loup

Les organismes de loisirs ont rendez-vous à l'Hôtel de Ville aujourd'hui

● Page 3

St-Laurent, Echo du Grand-Portage

4 CAHIERS • 84 PAGES

Sports: cahier C

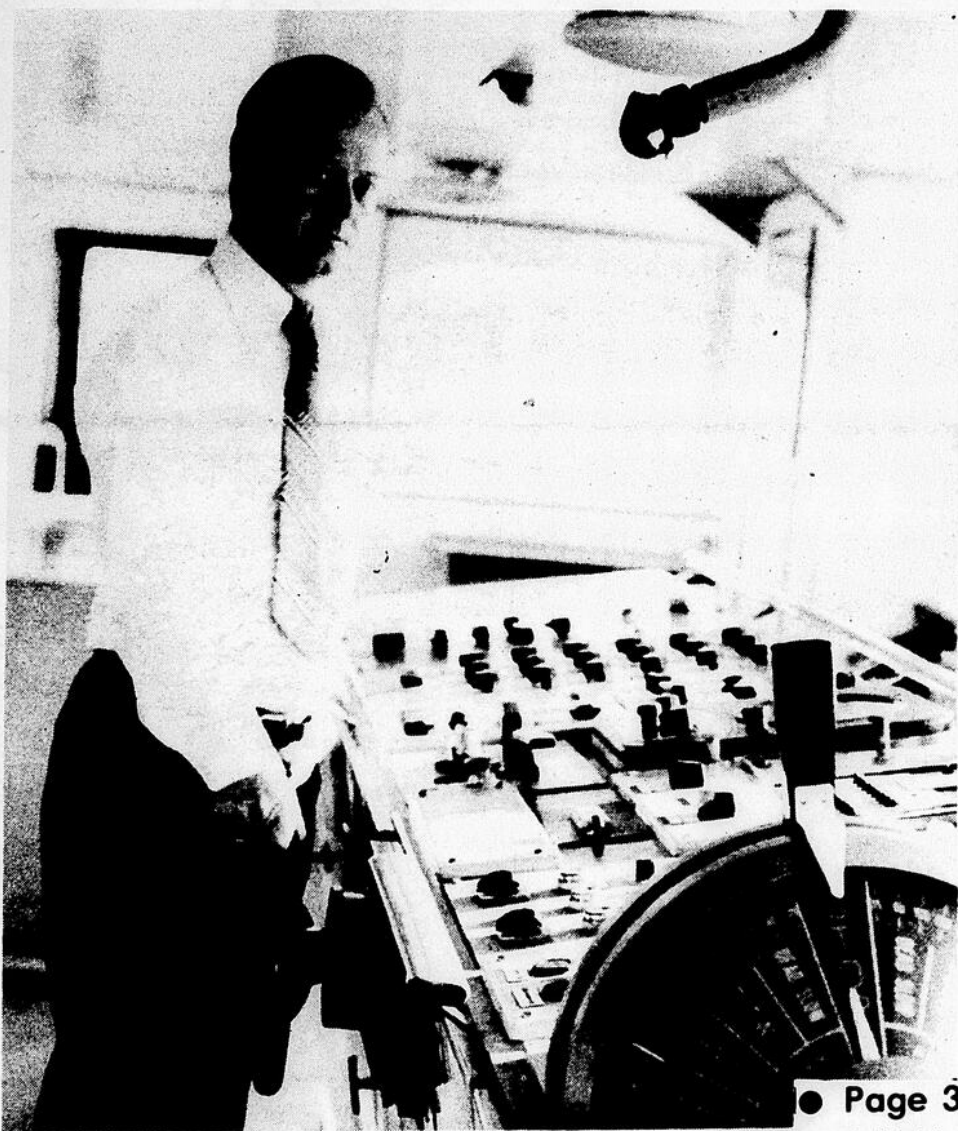
Horoscope: cahier C

83ième année • Vol.: 1 No.: 12 Mercredi 4 janvier 1978

.25¢

Quai de Rivière-du-Loup

Activités maritimes prolongées



● Page 3

Photo St-Laurent, Echo, Beauvais Bérubé
Cette photo fait voir le capitaine Hansen dans la cabine de pilotage de son navire.

La Pocatière:

**Le Collège de Sainte-Anne
s'agrandit: un gymnase
de \$487,000.**

● Page 7

Le statut de la Traverse Trois-Pistoles- Escoumins bientôt connu

● Page 6

Rivière-du-Loup

Les policiers vont en arbitrage

● Page 3

Dans le K.R.T., le Bébé de l'année naît à La Pocatière



Le bébé de l'année 1978 dans le K.R.T. photographié avec ses heureux parents, M. et Mme Paul D'Anjou de St-Pacôme, c'est une fille!

A lire en page.....

REVUE DE L'ACTUALITÉ SPORTIVE EN 1977

\$12,000.00 en immobilisation pour l'année 78

St-Elzéar:

Thérèse Beaulieu.
travaux.

La municipalité de Saint-Elzéar du Témiscouata, présente ses prévisions budgétaires en prévision d'une activité axée sur l'immobilisation pour l'année 1978 par un investissement de l'ordre de \$12,000.

En l'absence du maire M. Robert Massé, le premier M. Jean-Claude Beaulieu, nous a confié que le budget du prochain exercice financier prévoit un surplus d'opération. Seule une dette à combler au montant de \$2,600.00 sera remboursable en 1978. Cette somme provient de l'action de l'O.C.Q. en rapport avec les travaux du centre de loisir local pour lequel on avait employé une main-d'œuvre journalière à des travaux de construction, l'action globale s'élevait à \$4,665.00.

Saint-Elzéar se préoccupera plus précisément de sa construction à son centre de loisir pour lequel elle n'a pu obtenir les octrois du programme Canada au Travail en deuxième phase. La construction, débutée en 1976, d'une bâtisse de 40 par 60 pieds, logée sur deux étages, a demandé un investissement à date qui se chiffre à \$40,000.00. Comme pour le cas de St-Jean-de-la-Lande, le plan, proposé par le maire et le secrétaire en place, ne répondait pas à des besoins réels, 450 habitants, d'admettre le nouveau conseil. La municipalité a donc dû investir une somme de \$9,000.00 et retirer de la population .50 per capita afin de régler la dette contractée. De plus, une somme de \$32,000.00 avait été retirée du programme Initiative Locale pour débiter les

Au chapitre également des prévisions pour l'année qui débute, St-Elzéar espère recevoir une réponse affirmative du ministère des Transports afin de parer aux travaux de réfection des rues du village de même qu'à l'asphaltage de la route reliant sa municipalité à celle de Saint-Louis du Ha! Ha!

La municipalité a retiré en 1977 une somme de l'ordre de \$15,000.00 environ, pour des coûts d'expropriation de la voirie ce qui lui a permis de renflouer de nombreuses dettes qui deviendraient latentes. C'est donc un budget équilibré que présentera la municipalité en janvier prochain pour lequel elle n'aura pas à réévaluer les taxes des contribuables.



LES POLICIERS MUNICIPAUX ÉTAIENT AU POSTE.

La Sûreté municipale est un autre service public qui ne connaît pas de relâche, même pendant la période des Fêtes. Le lendemain de Noël était jour de congé pour la très grande majorité des travailleurs à Rivière-du-Loup. Ce qui n'empêchait pas le Sergeant Roland Beaulieu, de la Sûreté municipale, d'être au poste, prêt à répondre aux appels, à la caserne des policiers-pompiers. Ses deux adjoints, le 26 décembre, étaient les agents Gilles Potvin et Michel Nadeau. Au début de la matinée, le Sergeant Beaulieu n'avait à rapporter que peu d'activités durant la nuit de dimanche à lundi, à l'exception d'une plainte logée contre des "fêtards" un peu trop bruyants. Depuis le début de la longue fin de semaine de Noël, sept accidents, dont un avec blessés, avaient été enregistrés. Un enfant avait dû être hospitalisé à la suite de cet accident. Quant aux pompiers, ils n'avaient eu à répondre à aucun appel.

[Photo Saint-Laurent-Echo]

\$60,000.00 POUR UN NOUVEL ELAN AU TOURISME!

[M.T.] La promotion du tourisme dans la région de Rivière-du-Loup avait toujours échoué sur le manque de fonds, l'attribution d'un projet Canada au Travail (CAT) d'un montant de \$61,000.00 permettra sans doute à la Corporation intéressée de réaliser certains rêves qu'elle caressait depuis longtemps.

C'est ainsi que le président de la Corporation de promotion du tourisme à Rivière-du-Loup, M. Louis Guilbert, nous résumait, la semaine dernière, les principaux objectifs du projet accepté par le gouvernement fédéral.

Place sous le titre "qualité

de vie des fonctions touristiques du milieu", le projet CAT procurera de l'emploi à 10 personnes pendant environ 20 semaines. Dans un premier temps, une équipe de chercheurs préparera des dossiers à partir de l'inventaire et de l'histoire des facilités touristiques du secteur, réalisera la mise en page d'un cahier touristique à être publié au début de l'été prochain et possiblement les amorces d'un colloque sur le sujet pour le printemps.

D'autre part, à compter du début de janvier, une équipe de 4 ou 5 personnes réalisera au sous-sol de la "Vieille Ecole"

quatre monuments d'entrée deux ou trois postes d'accueil, des panneaux d'information à être placés ultérieurement en des endroits stratégiques.

L'organisation a reçu l'accueil de la Cité qui les loge gratuitement au sous-sol de l'Hôtel de ville, on peut y rejoindre le chargé de projet, M. Marc Côté (862-9810).

"Avec la collaboration de toutes les personnes et organismes intéressés nous espérons parvenir à la concertation tant espérée qui donnerait un nouvel essort aux activités proprement touristiques de notre région", de conclure M. Côté.



A Saint-Elzéar s'élève une bâtisse de 40 pieds par 60 pieds, logée sur deux étages, qui deviendra le centre de loisir municipal, à date la charpente a demandée un investissement de \$40,000.00, on espère enfin réussir à l'aménager bientôt.

Parlons bridge

Comme à l'accoutumée nous faisons relâche pour la période des Fêtes. Nous en profitons pour souhaiter à tous les membres et à leur famille une joyeuse fête de Noël ainsi qu'une Nouvelle Année heureuse et prospère...et

personnellement à chacun beaucoup d'atout pour l'année qui vient! Le prochain rendez-vous aura donc lieu le 10 janvier, 7.30 heures en l'école Thibodeau. Rencontre du 20 décembre:

Première équipe: M. Armand Vaillancourt et M. Paul Bonneau. Deuxième équipe: M. Clément Bonneau et M. Ghislain Gagnon. Troisième équipe: M. Réal Gendron et M. Roger Dupuis.

PERFECTA 6/36 GROS LOT \$300,000.00 APPROXIMATIF — VENDREDI	NUMÉROS GAGNANTS PEU IMPORTE L'ORDRE						Mini-Loto TIRAGE 740 JEUDI 29-12-77 39 Série émises - 90.000 chacune 16 89034 1 GAGNANT DE \$50,000. NUMÉRO COMPLET 89034 POSSIBILITÉ DE: \$5,000. 4 CHIFFRES 9034 312 GAGNANTS DE \$500. 3 CHIFFRES 034 3159 GAGNANTS DE \$100.
	1	2	4	9	11	23	
	6 SUR 6	0	210,094.50		NO COMPLÉMENTAIRE S'APPLIQUANT SEULEMENT AU 5 SUR 6 +		
	5 SUR 6	110	900.70		15 VENTES TOTALES \$1,146,818.		
	4 SUR 6	3,639	75.60				
	5 SUR 6+	2	33,028.30				

SUPER-LOTO			TIRAGE 238 29-12-77		4° NUMÉRO COMPLET	1774526	GAGNE \$50,000	GAGNANTS POSSIBLES 60	NUMÉROS 5 DERNIERS CHIFFRES	PRIX 2000	GAGNANTS POSSIBLES 6,860	NUMÉROS 3 DERNIERS CHIFFRES	PRIX 100
857,633 billets vendus	6,928 gagnants	1,336,000 en prix	100,000 COMPTANT ET 100,000 PAR AN PENDANT 13 ANS	5° NUMÉRO COMPLET	2063618	GAGNE \$50,000	60922		922				
1er NUMÉRO COMPLET	2260922	GAGNE \$1,500,000	6° NUMÉRO COMPLET	2420320	GAGNE \$10,000	55038	038						
2° NUMÉRO COMPLET	1455038	GAGNE \$200,000	7° NUMÉRO COMPLET	1548722	GAGNE \$10,000	54844	844						
3° NUMÉRO COMPLET	1854844	GAGNE \$100,000	8° NUMÉRO COMPLET	1781651	GAGNE \$10,000	74526	526						
						63618	618						
						20320	320						
						48722	722						
						81651	651						

Cité-policiers

Le litige soumis à l'arbitrage

L'arbitre de la Cité et celui du syndicat des policiers municipaux se rencontreront à l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup les 5 et 6 janvier, pour tenter de trouver une solution au désaccord existant présentement entre la ville de Rivière-du-Loup et ses policiers-pompiers relativement au renouvellement du contrat de travail de ces derniers.

La dernière offre de la Cité était de signer avec les policiers pour l'année 1977, un accord comportant une augmentation salariale de 11,6 pour cent, et de poursuivre ensuite les négociations devant aboutir à un renouvellement de convention collective pour les années 1978 et 1979. Cette offre n'incluait pas le réengagement des cinq policiers remerciés de leurs services au cours de l'automne dernier.

C'est après avoir pris connaissance de la plus récente offre de règlement des autorités municipales, que les policiers-pompiers, réunis en assemblée vendredi dernier, ont décidé de recourir à l'arbitrage pour obtenir le renouvellement de leur contrat collectif de travail pour les années 1977 et 1978.

De son côté, le syndicat des policiers municipaux, dont le président est le policier Marcel Lévesque, avait fait savoir aux autorités municipales qu'il était disposé à accepter une augmentation de salaire de 10 pour cent en 1977, et de renoncer à toutes autres exigences à condition que la Cité reprenne à son emploi les cinq policiers mis à pied.

Saint-Philippe-de-Néri:

La Co-op Côte-Sud

investit \$1,300,000

La Pocatière- Le projet de la Co-Op de la Côte-Sud prend forme, puisque la construction va bon train. Le complexe de séchage et de meunerie aménagé au coût de \$1,300,000, devrait être en opération en mars 1978.

Par Jocelyn Dionne

Le directeur général de la Co-op de la Côte-Sud, M. Benoit Girard, nous apprend également que plus de 1,000 sociétaires depuis Montmagny à Rivière-du-Loup pourront bénéficier de ces nouveaux services fort importants dans le développement de l'agriculture de la région.

Le contrat de construction de ce complexe a été sectionné en deux parties. Le premier a été accordé à Mon et Frères, de Maskinongé, tandis que la meunerie est érigée par la Compagnie Omega de Saint-Hyacinthe. Les services de plusieurs autres sous-traitants ont été retenus également. Chabot Limitée, de Saint-Romuald, a obtenu pour sa part, les fondations. L'électricité a été confiée à Jules Pelletier de Saint-Pascal et l'aménagement du terrain fut laissé à Philippe Paradis de Saint-Pascal.

-Participation du M.A.Q.- Quant au financement de ce complexe grainetier, la Co-op de la Côte-Sud a bénéficié de la participation de deux organismes gouvernementaux.

Dans le cadre de la nouvelle politique d'aide à l'établissement d'un réseau de séchoirs dans toute la province, le Ministère de l'Agriculture du Québec (MAQ) s'est empressé de favoriser un des premiers projets à voir le jour dans l'Est du Québec. Sa participation est de l'ordre de \$350,000.00. Cette subvention a été accordée par l'Office de Développement de l'Est du Québec (ODEQ) dans le cadre de l'entente Canada-Québec et du nouveau programme du M.A.Q. Une deuxième subvention vient aider dans la réalisation de ce projet. Le Ministère de l'Expansion Économique Régionale (MEER), participe, pour sa part, en

versant une somme de \$160,000.00. Le reste de la somme requise pour cette construction et le démarrage du complexe, provient d'un emprunt à long terme et de capital souscrit par la Co-op de la Côte-Sud elle-même.

Soulignons, pour les amateurs de chiffres, que la meunerie pourra transformer plus de 25,000 tonnes de grains par année et que le séchoir enmagasinera 6 millions de livres de grain à la fois.

La construction de la meunerie, au premier plan, et des séchoirs à grain au second plan, va bon train à Saint-Philippe-de-Néri. Le complexe devrait entrer en opération en mars prochain. Il aura coûté plus de \$1,300,000.00.

Les organismes de loisirs ont rendez-vous à l'Hôtel de Ville

Pour faire suite au désir exprimé par un certain nombre de groupements locaux de loisirs, le Service des Loisirs de la Cité de Rivière-du-Loup, dont le directeur est M. Venance Pelletier, a organisé pour le 4 janvier une rencontre de représentants des associations sportives, de loisirs et socio-culturelles du milieu.

Au cours de cette rencontre, qui débutera à dix-neuf heures trente à l'Hôtel de Ville de Rivière-du-Loup, les groupements appartenant au secteur des loisirs à Rivière-du-Loup feront le point sur la situation dans le milieu en ce domaine. C'est à la lumière de cet inventaire que les mêmes

groupements formuleront des opinions et recommandations qui feront l'objet d'un mémoire commun à être présenté au ministre Claude Charron, lors du passage de ce dernier à Rimouski en janvier, dans le cadre de sa tournée de consultation sur le Livre Vert sur les loisirs.

Déjà, plusieurs groupements sportifs, de loisirs, et socio-culturels, ont désigné un représentant à la rencontre du 4 janvier, qui devrait faire époque dans les annales du loisir à Rivière-du-Loup. Cette première rencontre pourrait bien être le prélude à un véritable "sommet" sur les loisirs à Rivière-du-Loup.

Au quai de Rivière-du-Loup

Les activités se prolongent

Le M.V. "Brunhorn" un frétier océanique d'une jauge brute de 8,000 tonnes, a quitté le quai de Rivière-du-Loup jeudi soir dernier à destination de Vera Cruz, au Mexique avec un chargement de 3,670 tonnes de papier-journal.

Depuis l'entrée en opération de la papeterie F.F. Soucy Inc., jamais une expédition de papier par bateau à partir du quai de Rivière-du-Loup n'avait été effectuée à une date aussi tardive de l'année. Quand le "Brunhorn" s'est amarré à Rivière-du-Loup, le 22 décembre, la saison de navigation sur la Voie Maritime du Saint-Laurent était déjà terminée. C'est la température particulièrement clémente que nous connaissons depuis le début de l'hiver qui lui a permis de reprendre le large en direction du Golfe du Saint-Laurent, avant de longer le littoral de l'Atlantique en direction de son point de destination.

Le navire, qui a été construit dans un chantier naval d'Allemagne de l'Est il y a quatre ans, est la

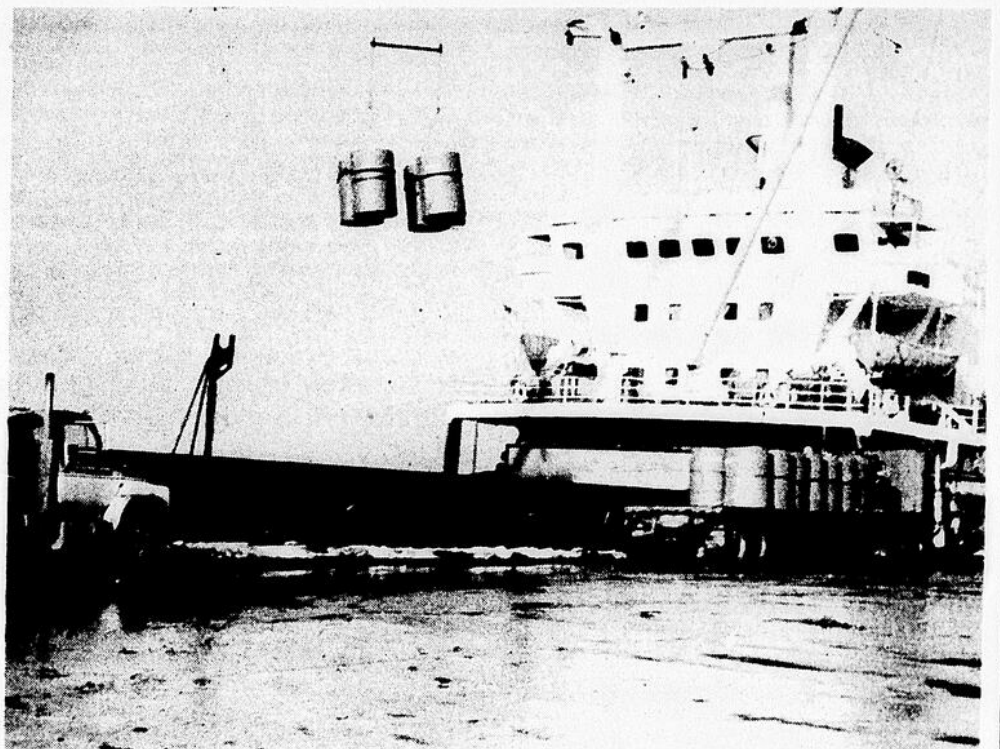


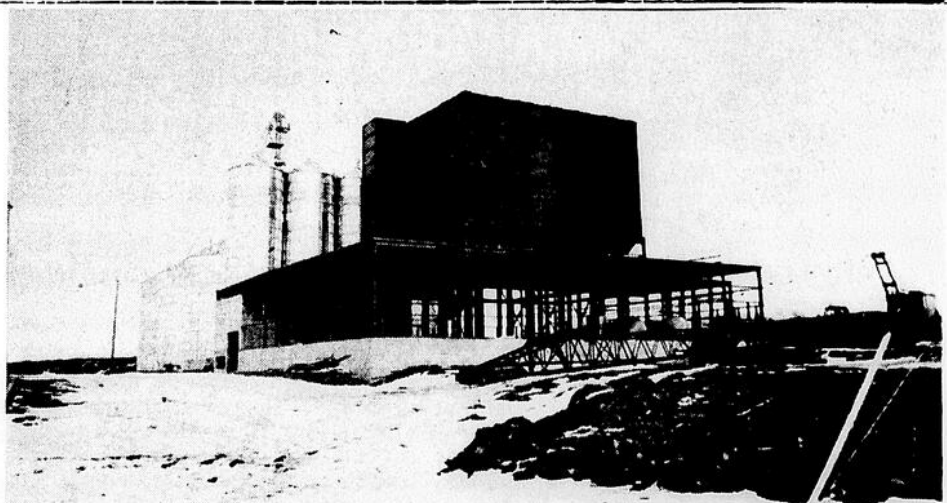
Photo St-Laurent, Echo, Beauvais Bérubé

Le chargement du papier à bord du M.V. "Brunhorn" au quai de la Pointe.

propriété de la Compagnie Brunvall, de Bergen, en Norvège, et a son port d'attache à ce dernier endroit. Son équipage de

23 membres est commandé par le capitaine Egil Hansen, âgé de 26 ans. Le M.V. "Brunhorn" retournera à Bergen en février,

après avoir navigué pendant cinq mois sur les Grands Lacs, le Saint-Laurent, l'Atlantique et le Golfe du Mexique.



La construction de la meunerie, au premier plan, et des séchoirs à grain au second plan, va bon train à Saint-Philippe-de-Néri. Le complexe devrait entrer en opération en mars prochain. Il aura coûté plus de \$1,300,000.00.



En service



Michel Daris

(Pharmacien)

De midi à 21:00

240 Lafontaine

Rivière-du-Loup

862-6326

Editorial

L'année 1978 pose des défis

L'arrivée d'une nouvelle année suscite toujours des interrogations.

Face à l'inconnu de l'avenir, individus et groupes se retrouvent en proie à l'incertitude et à l'hésitation. Les uns et les autres éprouvent le besoin de scruter un futur encore incertain, dans l'espoir d'y découvrir une route sûre et rapide débouchant sur le bonheur et le succès.

Même si de nos jours la prudence s'impose plus que jamais au moment de s'engager sur une voie nouvelle, il ne faut pas pour autant refuser d'aller de l'avant.

Il est prouvé que l'immobilisme est le meilleur moyen de se faire dépasser par les événements. Mieux vaut donc emboîter le pas avec le temps et les faits de l'actualité quotidienne, quitte à apporter au moment opportun les corrections de parcours devenues nécessaires.

Ces quelques réflexions susceptibles de s'appliquer à la vie de tous les jours de chaque être humain, peuvent aussi avoir leur utilité pour les collectivités, qu'elles soient locales, régionales ou nationales.

Une autre vérité qu'il importe de garder à l'esprit au seuil de 1978 est celle voulant que l'on ne puisse organiser sa vie et son avenir seul, sans tenir compte de son entourage le plus immédiat. Puisque l'avenir de chacun est dépendant dans une large mesure de celui de l'agglomération ou de la région qu'il habite, la logique des choses commande donc que chaque individu d'ici ou d'ailleurs fasse sa part pour assurer le mieux-être communautaire.

De ce qui précède, l'essentiel à retenir est que quiconque refuse d'avancer et d'agir se condamne à subir les événements alors que l'individu ou la collectivité qui accepte de composer avec les situations de tous les jours et de poser des gestes pour améliorer ce qui peut être changé, dans une optique de progrès individuel et collectif, influence le cours des événements.

En écrivant ces lignes, il est difficile de ne pas se retrouver optimiste en ce début d'année, compte tenu du dynamisme des chefs de file et de la population de notre région toujours désireux de prendre leur avenir en main.

Certes, l'année 1978 ne sera pas exempte de problèmes d'ordre social et économique. Mais il se trouvera encore dans toutes les localités des leaders et des citoyens imbus d'esprit civique pour accepter de mettre à nouveau et bénévolement à contribution leur temps et leurs compétences dans une optique de développement socio-économique.

Connaissant bien nos gens, nous savons qu'ils ne craignent pas de se mesurer avec les obstacles, qu'ils préfèrent considérer comme des défis à relever.

Il s'avère donc facile d'encourager fortement le leadership local et régional à faire preuve d'initiative et de persévérance dans l'action, afin d'apporter une contribution réelle et valable au développement social et économique de nos milieux.

Il est normal que les citoyens puissent compter sur l'aide financière et technique des gouvernements pour assurer la mise en place d'infrastructures et d'équipements collectifs aptes à répondre aux besoins locaux et régionaux. Il est aussi normal que les mêmes citoyens puissent disposer de certaines subventions de financement de projets d'auto-développement.

Comme des hommes politiques l'ont déjà déclaré à maintes reprises, les pouvoirs publics ont tout intérêt à ce que le nécessaire soit fait pour que soient mis en valeur les dynamismes locaux, notre population étant sans conteste la plus précieuse ressource naturelle de notre région, comme d'ailleurs de toutes les autres du Québec.

Cette participation active des citoyens à leur développement est d'autant plus opportune que les résidents

des régions, la nôtre en particulier, sont encore ceux qui connaissent le mieux leurs problèmes puisqu'ils les vivent quotidiennement. Ils sont, en conséquence, ceux qui sont encore les mieux placés pour suggérer des solutions véritables à ces mêmes problèmes.

Comme nous le disions plus tôt, le dynamisme et la bonne volonté ne manquent pas dans le Grand-Portage et dans l'Est du Québec. Nos gens veulent s'en sortir, et les preuves à l'appui de cet avancé sont déjà éloquentes. Il est donc à souhaiter que les pouvoirs en place voudront apporter toujours davantage leur contribution pour les actions d'auto-développement des citoyens se révèlent efficaces au maximum.

Au début de cet article, nous faisons aussi allusion aux collectivités nationales. Comme ce sont les individus qui font la localité et les localités qui font la région, c'est aussi l'ensemble des régions qui fait la province et le pays. En ce début d'année, les grands organismes internationaux y vont chacun de leurs pronostics. De ces prévisions, il faut déduire que la situation économique mondiale influencera la performance de l'économie canadienne. Il est aussi à prévoir que l'activité économique au Canada conditionnera l'économie des provinces canadiennes. Comme conséquence, la situation économique du Québec aura des répercussions dans les régions.

Cette réaction à chaîne ne doit pas être le prétexte d'une résignation passive. Ce sont les efforts conjugués des gouvernants et des citoyens qui seuls, sont de nature à infléchir le cours des choses dans une direction favorable. Notre région se doit de faire sa part, comme les autres, pour assurer le mieux-être de l'ensemble de nos collectivités.

Beauvais Bérubé

EXAMEN DE CONSCIENCE

Que penser des Fleurs de Lys à date? Que penser de la qualité des joueurs qui y évoluent? Que penser de la coopération de la ligue Commerciale face aux Fleurs de Lys? Que penser des supporters à l'égard des joueurs? Que penser des médias d'information, qui passent les Fleurs de Lys au second rang et même aux oubliettes? Que penser de la collaboration de tous et de chacun pour ce club cette année?

Somme toute, ces questions me viennent à l'idée. D'accord il n'y a pas de vedettes dans l'édition de cette année, mais il faudrait quand même s'arrêter un peu avant de charrier. Pour une fois qu'on avait la chance de voir évoluer des joueurs de chez nous, il serait temps de penser à les supporter plutôt que de les critiquer. Il serait temps d'arrêter les conflits de personnalité entre certains. Peut-être les résultats en seraient des meilleurs. Nous devrions féliciter ces jeunes, qui, de défaits en défaits, demeurent au sein du club dans le but que plus tard d'autres en bénéficieront.

Donc, les dirigeants de la Ligue commerciale, arrêtez donc de considérer cette ligue comme une ligue de prestige, et pensez donc hockey pour une fois! Tout en dirigeant ce circuit, pensez donc que cette ligue appartient aux joueurs du Témis, et que ce circuit a été formé dans le but de divertir et non de concurrencer.

Ah oui! J'oubliais. Continuez ainsi, le hockey se meurt d'année en année chez nous dans notre comté, et souriez!

Gustave Pelletier
Ex-joueur du Fleurs-de-Lys.



En 1978, la paroisse Saint-Jean Baptiste de l'Isle-Verte célébrera avec éclat son cent-cinquantième anniversaire d'existence canonique. Ces fêtes permettront à la population de notre région et aux visiteurs de l'extérieur, durant la belle saison, de s'associer à ces fêtes populaires tout en visitant cette jolie localité du Grand-Portage. La photo ci-haut fait voir l'extérieur de la maison seigneuriale Louis Bertrand à l'Isle-Verte.

PAS DE CARICATURE CETTE SEMAINE.

Métyvié, le caricaturiste du Saint-Laurent-Echo, n'a pas signé son dessin humoristique cette semaine, et pour cause. Il a jugé bon de s'accorder quelques jours de congé en ce début de l'année 1978. Il nous reviendra la semaine prochaine en meilleure forme que jamais. Les événements et les vedettes de l'actualité ne perdent rien pour attendre.

La Direction.

Propos sur l'alcoolisme

Saviez-vous qu'il y a 140,000 alcooliques au Québec et que ce nombre augmente de 5,000 par année que les ventes de

boissons alcooliques au Canada se sont élevées à \$3.5 milliards en 1975, que les coûts sociaux et médicaux dus à l'alcool se chiffrent par plus de \$1 milliard par année, que 80% des accidents de la route ont pour cause directe ou indirecte l'alcool et 64% des accidents mortels sont dus à l'alcool?

Modifier notre façon de boire

Il existe plusieurs préjugés concernant l'alcool, tels que la valeur thérapeutique de l'alcool, le plaisir que l'on éprouve en buvant, la respectabilité liée au bar bien garni et enfin l'hospitalité superficielle et le faux savoir-vivre qui ne reposent que sur la quantité d'alcool offerte.

Dans bien des cas, il faudrait modifier notre façon de boire: voir honnêtement si nous ingurgitons l'alcool ou si nous le dégustons. Il existe plusieurs signaux d'alarme qui annoncent l'alcoolisme: peur de manquer d'alcool, trous de mémoire, recherche de l'ivresse, sentiments de culpabilité, changements dans la personnalité.

Les buveurs-problèmes
Sobriété ne signifie pas abstinence pour tout le

monde.

La sobriété chez les jeunes

Les jeunes de 16 à 24 ans constituent 19% des conducteurs mais représentent 52% des tués de la route. Si les parents veulent que leurs enfants apprennent à consommer modérément

de l'alcool, ils devraient peut-être commencer par donner l'exemple. Si pour se détendre ou s'amuser, il leur faut de l'alcool, ou s'ils en servent abondamment à leurs invités, ils incitent par le fait même leurs enfants à faire de même.

St-Laurent, Echo du Grand-Portage

Siège social
Bureau: 16, du Domaine 862-1774
Bureaux de secteurs: 28, Pelletier, Cabano.
à venir: St-Pascal

Directeur: Georges Fraser
Secrétaire à la publicité:
Denyse L. Fraser
Comptabilité: France Labonté
Publicité nationale et réception:
Marthe Paré
Secrétaire: Louise Dumont
Chef de l'information:
Mireille R. Tremblay
Rédacteur: Beauvais Bérubé
Journalistes: Jocelyn Dionne
Thérèse Beaulieu

Sport: Henri Belley
Regent Ouellet

Caricaturiste: Serge Métivier
Chef maquettiste: René Castonguay
Maquettistes: Gaétan Roussel
Suzanne Lapointe

Photocomposition: Carole Pelletier
Collaborateurs: Roland Marquis
Pierre Landry
Suzanne Boucher
Ghislain Gagnon

Tombée des nouvelles
(pour communiqués):
vendredi 17 heures.

Abonnement: Maryse Boucher
Publicitaires: André Thériault
Maurice Paré
Conrad Héroux
Louise Charron
Yves Lévesque

Publicité: 862-1774

Tombée de la publicité:
vendredi 11h30.

Le contenu de ce journal ne peut
être reproduit sans l'autorisation
expresse de la direction.

Abonnement 12 mois: \$10.00
\$13.50, 1 an (autres pays)

Courrier de la deuxième classe
Enregistrement numéro 0758

EMPLOYÉS DU C.N. A LA RETRAITE



Au cours d'une fête intime, le 22 décembre dernier, aux bureaux administratifs de la gare d'Orléans, les autorités du Canadien National ont souligné le départ à la retraite de six employés du C.N. à Rivière-du-Loup comptant entre trente-deux et quarante-et-une années de loyaux services à l'emploi de cette entreprise ferroviaire.

Chacun des nouveaux retraités s'est vu remettre une magnifique sculpture sur bois de l'artiste Sylvio Lagacé, représentant l'ancienne gare de Rivière-du-Loup et une locomotive à vapeur autrefois en service dans la région.

Les récipiendaires sont, dans l'ordre des photos, M. Jean-Marc Dubé, 35 ans de service; M. Albert Levasseur, 32 ans de service, M. Roger Michaud, 37 ans de service, M. Jean-Luc Rioux, 35 ans de service, M. Roger Michaud, 37 ans de service, M. Jean-Luc Rioux, 35 ans de service, M. Roger Bernier, 41 ans de service et M. Avelin Bouchard, 37 ans de service.

Empêchés d'être présents, M. Marcel Beaulieu, surintendant général de la région du Saint-Laurent, à Montréal, et M. André Piché, surintendant du secteur de Québec, à Québec, avaient invité le surintendant-adjoint à Rivière-du-Loup, M. Louis-Georges St-Pierre, à transmettre leurs félicitations et leurs vœux aux nouveaux pensionnés du C.N. M. St-Pierre a profité de l'occasion pour souhaiter à ces derniers au nom de leurs



confrères de travail de la division de Rivière-du-Loup et en son nom personnel, une retraite heureuse et prolongée, après une collaboration exemplaire au progrès de la grande entreprise de famille qu'est le C.N.

M. Dubé a travaillé aux usines du C.N. de Rivière-du-Loup avant de devenir chef de train. M. Levasseur fut aide-mécanicien au chemin de fer Témiscouata avant de devenir mécanicien de locomotive au C.N.

M. Michaud a terminé sa carrière comme chef de trains après avoir été serre-freins. M. Rioux a servi comme aide-mécanicien et mécanicien au C.N. M. Bernier est le dernier serre-freins du chemin de fer Témiscouata à avoir été à l'emploi du C.N. Enfin, M. Bouchard a terminé comme pointeur de wagons après avoir débuté comme commis à l'appel des équipes.

M. Roger Michaud s'est fait l'interprète des nouveaux retraités pour remercier les autorités du C.N. de leur cadeau très apprécié, et pour l'initiative d'avoir organisé cette réunion amicale dont chacun gardera le meilleur souvenir.

Photo St-Laurent, Echo, Mireille R. Tremblay

Un gymnase de \$487,000.

Le collège Sainte-Anne s'agrandit:

La Pocatière - Au cours du mois de novembre commençait la construction d'une aile supplémentaire au Collège Sainte-Anne devant abriter le gymnase.

La bâtisse qui coûtera approximativement \$487,000.00 comprendra un gymnase à deux plateaux et diverses salles utiles à la pratique de la culture physique et au sport intérieur.

La construction de cet agrandissement était rendu nécessaire par la location de tous les espaces de ce type au CEGEP—La Pocatière. Comme on le sait le CEGEP avait besoin de tous ces services à lui seul et le Ministère de l'Éducation en a autorisé la location à long terme ainsi que plusieurs autres services utiles à son bon fonctionnement.

COMMENTAIRE

Face à cette construction, on doit se poser la question, à savoir, la décision du ministre Jacques-Yvan Morin était-elle sage dans les circonstances? Il est permis de constater que le coût de la construction du gymnase du collège correspond à un peu plus que le loyer annuel du CEGEP La Pocatière à son locateur, le collège, soit, \$435,000.00.

Il est permis de constater, également, que le collège a dû aménager une nouvelle bibliothèque, devra aménager, aussi, des laboratoires et certains autres services. Tout cela coûte de l'argent. Auparavant, il possédait tous ces services et prétendait ne pas avoir les moyens de survivre. Il semble définitivement que cette location d'une partie de la grande bâtisse ait été la planche de salut. Il est sûrement permis de retenir cette hypothèse.

Combien cela coûtera-t-il?

Face à toutes ces dépenses du collège et de sa

garantie de revenu en provenance u CEGEP, face au coût qu'entraînerait le réaménagement intérieur de la majeure partie des espaces occupés par le CEGEP et face, également, à la construction d'une aire devant recevoir l'administration du CEGEP et certains services il est permis de se poser la question à savoir qui paiera pour tout ce remue-ménage? Le CEGEP, le Collège ou le Gouvernement (les contribuables)? et à quel prix?

Par Jocelyn Dionne

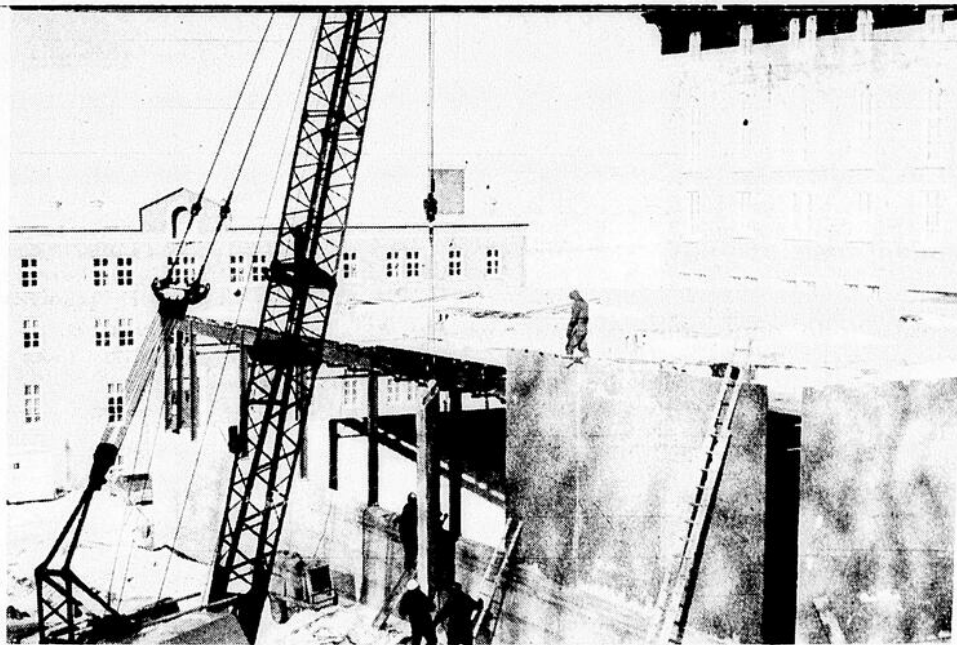


Photo St-Laurent, Echo, Jocelyn Dionne

Une grue soulève les lourds panneaux de béton qui revêtiront les murs extérieurs de l'aile du Collège Sainte-Anne. Cette construction nouvelle abritera les gymnases et ses services.

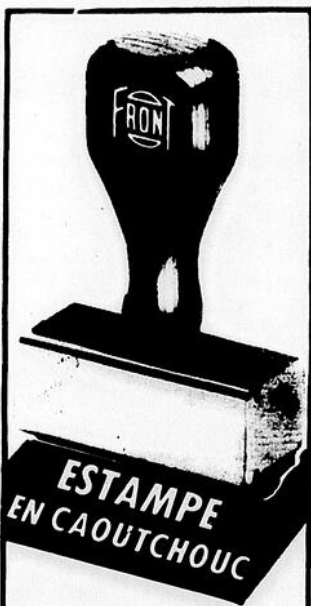
C'est une expérience absolument unique...



Pontiac, Buick, Cadillac, Camions GMC

l'expérience de ROBERT TÊTU Ltée

81, RUE LA FONTAINE, RIVIERE-DU-LOUP TEL. 862-3557



de tous formats
Service rapide
sur commande.
Prix à partir de
\$2.70
Commandes postales
et téléphoniques
acceptées

bellavance Inc.
Centre d'Achats, 862-7877
RIVIERE-DU-LOUP,

Hôtels & restaurant pour location



Tables de Pool, machines d'amusements phonographiques, 30 rue Ste-Marie, Rivière-du-Loup, tél: 862-6037.
21-1a.



Sur la première photo, on voit, de gauche à droite, Micheline Bernier, Cécile Roy, Denise Courbron, Diane Fraser, Claire Blanchet, Gisèle Dumont, Louiselle Lajole, opératrices, et Chantal Nadeau, assistante au service.

TELEPHONISTES OCCUPEES A RIVIERE-DU-LOUP

Durant la période de Noël et du Nouvel An, les téléphonistes affectées au service interurbain entrent dans les catégories d'employées que l'on s'attend de trouver en devoir pendant que tout le monde célèbre joyeusement.

L'objectif du Saint-Laurent-Echo a fixé sur la pellicule les images d'un certain nombre d'entre elles au travail au cours de l'après-midi de Noël.

A Noël comme au Jour de l'An, la température exceptionnellement belle a favorisé les voyages et les visites. La "parenté" s'étant rencontrée pour échanger directement des souhaits, il en est résulté un nombre moindre d'appels interurbains durant ces deux jours. On a cependant noté une augmentation du nombre des appels outremer en provenance de Rivière-du-Loup et de la région. En 1976, 2849 appels interurbains avaient été enregistrés au central téléphonique de Rivière-du-Loup.



La seconde photo fait voir Lucette April, Denise "Loulou" Langlais, et Nicole Langlais, assistante au service.

L'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup RECHERCHE

**Chef d'unité de soins infirmiers
OU
infirmier(ère) chef**

NUMERO DU CONCOURS: 7791

DEPARTEMENT ET LIEU DE TRAVAIL: Bloc Opératoire de l'Hôpital Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup (Rivière-du-Loup)

SOMMAIRE DES RESPONSABILITES:

Sous l'autorité immédiate de la Coordonnatrice de secteur, le (la) titulaire du poste doit fournir aux professionnels de la santé, l'assistance technique nécessaire à la réalisation des interventions chirurgicales (opérations & examens) et assurer l'observation et le soin continu des clients pendant la période per et post-opératoire, ou, per et post-anesthésique immédiate. Il (elle) doit coordonner et contrôler toutes les activités relatives à l'administration de son centre d'activités.

EXIGENCES DU POSTE:

Scolarité:

- Diplôme d'infirmier(ère) autorisé(e)
- Post-scolaire en salle d'opération ou cours d'administration d'une unité de soins ou autre scolarité pertinente.
- Etre membre en règle de l'O.I.I.Q.

Expérience:

- Minimum de deux (2) ans dans la spécialité
- Préférence sera accordée au (à la) candidat(e) ayant occupé une fonction administrative dans un bloc opératoire

Qualités personnelles:

- Sens des responsabilités
- Leadership
- Habilité à communiquer
- Sens et respect du malade
- Tact et excellentes relations humaines

SALAIRE & AVANTAGES SOCIAUX:

Suivant la politique salariale et les normes du Ministère des Affaires Sociales pour les postes de niveau cadre

LES PERSONNES INTERESSEES SONT PRIEES DE FAIRE PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE D'ICI LE 13 janvier 1978, A L'INTENTION DU:

Directeur du Personnel,
Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup,
75, rue St-Henri,
Rivière-du-Loup, P.Q.
TEL: 418-862-8261

[Photos

Saint-Laurent-Echo]

Le statut de la Traverse Trois-Pistoles- Escoumins en 1978

[B.B.]—Le ministre des Transports du Québec, M. Lucien Lessard, fera savoir au début de l'an prochain si le service de bateau-passeur reliant Trois-Pistoles aux Escoumins durant la période estivale, sera désormais reconnu d'utilité publique. A ce sujet, le président de la Compagnie de Traverse Trois-Pistoles-Escoumins, M. Roger Rioux, de Trois-Pistoles, a rappelé que le ministère des Transports achève présentement l'étude d'enquêtes menées durant une assez longue période sur le service de traverse en question. Les résultats de ces enquêtes sont de nature à orienter la décision du ministre Lessard, cette même décision étant attendue avec une certaine impatience à Trois-Pistoles.

On sait également, qu'à l'heure présente, le service de traverse Trois-Pistoles-Escoumins est encore considéré comme un or-

ganisme privé. En conséquence, il n'a toujours pas le statut de service d'utilité publique qu'il voudrait se voir reconnaître. A deux reprises, cette année, la Compagnie qui opère le service Trois-Pistoles-Escoumins a fait pression auprès du ministère des Transports pour que cette reconnaissance comme service essentiel et d'utilité publique soit accordée à la traverse de Trois-Pistoles. Ces demandes ont en outre reçu l'appui de la Ville de Trois-Pistoles, de la Chambre de Commerce et de tous les autres corps publics de Trois-Pistoles et de la région.

Entretemps, aucun fait nouveau n'a été signalé concernant les démarches en cours par les autorités de la Compagnie de Traverse Trois-Pistoles-Escoumins pour louer ou acheter un nouveau bateau-passeur destiné à

remplacer le "Gobelet d'Argent" maintenant en service au Nouveau-Brunswick.

On se souvient que la compagnie avait lancé un appel d'offres pour la construction d'un nouveau traversier. Les prix

res ayant été considérés comme trop élevés, la compagnie a été autorisée à entreprendre des démarches susceptibles d'aboutir à la location ou l'achat d'un navire susceptible de prendre la relève du "Gobelet d'Argent".

Encore jamais vu
dans le bas du fleuve

Pour un service sans cesse amélioré

1 jour

et vos photos sont développées
Développement. Négatifs 126-135 mm.

Studio Roger

392 Lafontaine Rivière-du-Loup
862-2362

La riveraine de Rivière-Ouelle

Un nouveau départ.

Par Jocelyn Dionne

La Pocatière—Le magasin Co-op "La Riveraine" de Rivière-Ouelle prend un nouveau départ. Le 6 décembre dernier, il ouvrait ses portes sur un nouvel avenir. "La Riveraine" est maintenant un super-marché.

quait le nouveau pas que franchit le commerce cette année.

Au cours de cette cérémonie, on a signalé le travail exceptionnel du fondateur de la Co-op, M. Arthur Beaulieu, du gérant de 1964 à 1977, M. Adolphe Michaud et du gérant actuel, M. Rodrigue Richard.

Un demi million de chiffre d'affaires

Inaugurée le 12 octobre 1941, la Coopérative "La Riveraine," membre de la Fédération des magasins Co-op, fête cette année ses 36 ans d'existence. Depuis cette date, le magasin a subi quelques transformations dont la dernière est la plus importante, compte tenu de la nouvelle orientation que prend ce commerce.

Dorénavant, "La Riveraine" sera connue comme un supermarché avec un comptoir des viandes très moderne et son boucher et un comptoir de quincaillerie de moindre importance qu'auparavant. Le 5 décembre au soir, une cérémonie mar-

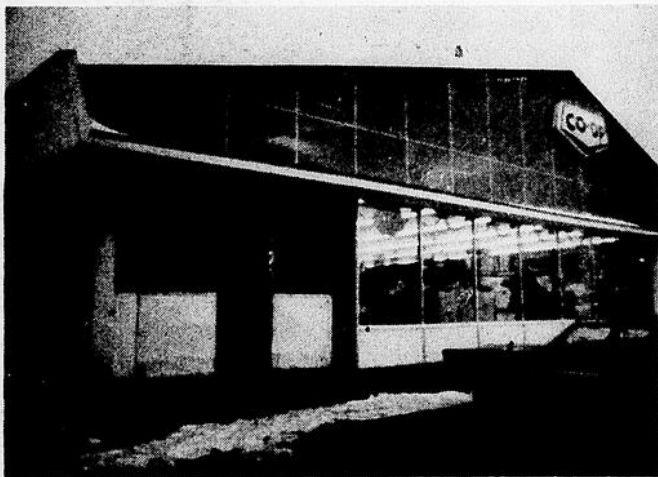
Rencontré à son bureau par le journal, M. Richard nous confiait que "La Riveraine" a réalisé en 1977, un chiffre d'affaires d'un demi-million (\$501,591.00). Les prévisions, selon M. Richard, pour l'an prochain sont de \$150,000, de plus qu'en 1977. Il semble que l'investissement de \$75,000, qu'aura coûté cette transformation, sera pleinement justifié pour l'avenir de ce commerce.



La photo de gauche nous montre le magasin Co-op "La Riveraine" de Rivière-Ouelle tel qu'il est en 1977.

Sur l'autre photo, le conseil d'administration actuel qui a pris cette initiative de donner cette vocation à son magasin. Nous reconnaissons sur la première rangée, de gauche à droite, M. Rodrigue Richard le gérant, M. Maurice Lévesque directeur, M. Denis Beaulieu le président actuel et M. Amédée Gagnon vice-président. Dans la seconde rangée, dans le même ordre, M. l'abbé Jacques Gagnon, curé de Rivière-Ouelle, M. Pierre-Antoine Gagnon directeur, Mme Adolphe Michaud directeur, M. Louis-Philippe Turcotte directeur et M. Richard Gagnon la secrétaire du conseil d'administration.

Photos Jocelyn Dionne



Super Vente

Commençant
le 3 janvier

50%

Au Pied Mignon

424 Lafontaine Rivière-du-Loup

Bottes
Souliers

Sac à main
pour dames

LE SYNDICAT DES PRODUCTEURS DE BOIS FAIT LE BILAN DU MARCHÉ EN '77

Selon le Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent, durant l'année 1977 la mise en marché



HOMMAGE AU PRÉSIDENT-GENERAL SORTANT DE L'A.V.P.C.

A l'occasion de leur assemblée générale à Rivière-du-Loup, récemment, les membres de l'Association des Voyageurs Professionnels de Commerce 1967 Incorporée ont profité d'une soirée sociale pour rendre hommage à M. Claude Beaulieu, de Rivière-du-Loup, dont le mandat à la présidence générale de l'organisme prenait fin en juin dernier.

Sur la photo, on voit M. Beaulieu, à droite, recevant une plaquette-souvenir des mains du nouveau président de l'A.V.P.C. M. Gilbert Saint-Laurent, de Rimouski.

Au cours de la même soirée, M. Léopold Courbron et M. Maurice Ménard, de Rivière-du-Loup, ont été l'objet de témoignages d'appréciation pour services rendus durant leur mandat respectif comme secrétaire et trésorier de l'A.V.P.C.

du bois fut assez bonne tant au niveau du bois de sciage que du bois à pâte résineux. En ce qui concerne le bois à pâte feuillu, la demande s'est avérée insuffisante ce qui a pour conséquence que le Syndicat termine l'année avec un inventaire de bois à pâte feuillu très élevé.

Pour 1978, la mise en marché du bois de sciage et du bois à pâte résineux s'annonce assez bonne. Toutefois, il y a encore beaucoup d'inconnus en ce qui concerne le bois à pâte feuillu et il est probable que l'écoulement de ce bois sera encore difficile.

Le Syndicat des Producteurs de Bois du Bas Saint-Laurent mentionne qu'en 1977 il était le seul organisme autorisé à faire l'achat du bois à pâte chez les producteurs et que cette politique se continuera en 1978. Il est probable également qu'en 1978 le Syndicat obtienne un règlement d'exclusivité, ce qui lui permettra d'être le seul acheteur pour le bois de sciage également. Cette orientation est prise dans le but d'assurer la protection des boisés et une répartition équitable des volumes de bois vendus entre les producteurs.

Du côté aménagement, quelque 13,500 acres ont été traitées en 1977. Il semble

que le Ministère des Terres et Forêts a l'intention d'affecter des budgets plus élevés à l'égard de cette politique. En ce faisant, le Ministère augmente d'une façon importante l'emploi dans la région et revalorise considérablement le boisé privé.

Le travail de promotion entrepris par le Syndicat des Producteurs de bois du Bas Saint-Laurent en vue de l'implantation d'une usine de pâtes et papiers à Val-Brillant va bien. Une étape importante a été franchie dernièrement par l'acceptation du Ministère des Terres et Forêts de disposer d'un demi-million de dollars pour continuer les études de faisabilité en regard de ce projet.

Depuis quelques années les producteurs de bois du Bas Saint-Laurent ont fait preuve de beaucoup de dynamisme en se donnant, par l'intermédiaire de leur structure syndicale, les moyens pour favoriser une meilleure mise en marché, l'intensification des travaux sylvicoles sur la forêt privée et la promotion d'usines de transformation dans le territoire. Ceci a été possible également par les liens de collaboration établis avec les organismes socio-économiques du milieu. Ce climat de collaboration des groupes du milieu permet d'espérer la réalisation d'objectifs importants dans le développement économique de notre région.

Ville-Dégelis:

Un nouveau bureau de poste

[T.B.] Le ministère des Travaux publics annonçait dernièrement la construction d'un édifice abritant le nouveau bureau de poste de Ville-Dégelis, et remettant l'édifice actuellement en fonction à la ville pour la somme de un dollar.

Le ministère des Travaux Publics, faisait savoir par ailleurs qu'il avait l'intention de porter la superficie de l'établissement à 2,300 pieds environ. Le plancher actuel

occupé par les employés du bureau de poste comporte 1,100 pieds de surface.

La seule précision qui vienne compléter l'information du ministère est celle de son intention d'occuper le nouveau bureau en janvier 1979. Selon Madame Nicole Morel maître de poste à Ville-Dégelis, le ministère devrait normalement faire connaître ses intentions plus précisément d'ici quelques mois.



Le maître de poste de Ville-Dégelis Mme Nicole Morel.

Cité Rivière-du-Loup



Service de l'électricité

Avis

Le service d'électricité de la Cité de Rivière-du-Loup demande à ses abonnés de limiter leur consommation d'énergie électrique, devant l'augmentation extrêmement considérable de la demande d'énergie et de la difficulté de répondre à cette demande. Les heures où vous devez réduire votre consommation sont: 10.30 heures l'avant-midi à 1.30 heure l'après-midi et de 4 heures à 6 heures en soirée. Les consommateurs peuvent diminuer la consommation notamment: en fermant l'alimentation des chauffe-eau électriques, en diminuant l'éclairage de même que le chauffage dans les pièces non utilisées de la maison durant les heures ci-haut mentionnées. Dans l'éventualité où une panne pourrait survenir, la coopération des abonnés sera nécessaire, aussi il sera bon de débrancher vos appareils électriques, chauffe-eau et système de chauffage électrique; et de les remettre graduellement en marche sur une période de 15 minutes quand le courant sera rétabli. Sans quoi les interruptions d'énergie seront nécessairement plus longues et plus fréquentes.

Service Technique.

Bébé de l'année

Par J.D.

Nous l'attendions fébrilement et impatientement le nouveau né de 1978. Il est arrivé enfin à 19:49 heures le premier Jour de l'An nouveau.

Mme Paul d'Anjou de Saint-Pacôme recevait un beau cadeau pour ce grand jour: une mignonne petite fille. Pour elle, c'était son troisième enfant, mais pour la région du K.R.T. il s'agissait du premier bébé de l'année.

"Le Saint-Laurent-Echo", s'est rendu à l'hôpital Notre-Dame-de-Fatima de La Pocatière pour y rencontrer les heureux parents et surtout pour voir le nouveau-né. Nous vous le présentons aujourd'hui en compagnie de son papa et de sa maman. Le petit poupon devient la petite soeur de Stéphane, 9 ans et de Sylvain, 2 ans.

Mme D'Anjou nous a confié, pour vous, que son accouchement s'est effectué naturellement, sans complications et en présence du papa. Leur petite fille est leur deuxième enfant à venir au monde par la méthode de l'accouchement naturel. Entrée à l'hôpital vers les 18 heures, la naissance survenait à 19:49 heures.

"Maintenant que nous avons une petite fille, nous déclarait Mme D'Anjou, notre petite famille est complète et nous en sommes très fiers. Nous ne pouvons nous permettre d'en avoir une plus grosse à cause du com-

merce de mon mari. Je dois l'aider en faisant sa comptabilité et trois enfants suffiront pour occuper tout mon temps" d'ajouter la mère visiblement très heureuse et déjà remise sur pied.



INFORMATION SUR LE GEL D'AQUEDUC.

La Cité de Rivière-du-Loup dans le but d'améliorer son service d'aqueduc à la population et d'en diminuer le coût, a décidé de mettre en application une procédure à suivre lors du gel de l'aqueduc.

Il est dorénavant interdit de faire couler inutilement l'eau de l'aqueduc municipale. Ainsi tous les cas de gel ou de risque de gel devront être rapportés au service technique de la Cité situé au 553, rue Lafontaine. Par la suite, l'ingénieur de la Cité pourra émettre, si nécessaire, un permis temporaire pour laisser couler l'eau.

Si la Cité le juge nécessaire, elle effectuera ultérieurement l'isolation complète dans la section de la rue de toute entrée de service sujette au gel et pourra exiger du propriétaire d'exécuter les mêmes travaux sur sa propriété.

Le Service Technique pourra renseigner le propriétaire sur la manière d'isoler sa conduite d'aqueduc. Son entrée d'eau devra être acceptée par ledit service avant d'être remblayée.

Nous demandons la coopération de toute la population dans le meilleur intérêt de la Cité.

Le gel d'aqueduc a été réglementé par le règlement No. 730 adopté par le Conseil Municipal à sa séance du 5 décembre 1977.

Service Technique,
Cité de Rivière-du-Loup



Police en alerte!

Par Roland Marquis

Au cours de la journée du 23 décembre, un jeune homme d'une vingtaine d'années décédait des suites d'un accident de motoneige.

Il s'agit de Daniel Sénéchal, 19 ans, fils de M. et Mme Gilbert Sénéchal, du sixième rang de St-Cyrille, comté de l'Islet. Cet accident mortel était survenu quelques jours auparavant sur un sentier pour motoneiges à St-Cyrille.

Le même jour, à l'heure du midi, une collision frontale s'est produite sur la route 185, à St-Louis du Ha! Ha! Cet accident a causé la mort de deux personnes en plus de faire quelques blessés, dont certains très gravement. Les victimes qui voyageaient dans le même véhicule, sont Jeannot Boulanger, 23 ans, de Lac Mégantic, et Claude Roy, de Richmond, Québec. Selon la police, cette tragédie serait imputable à l'état glissant de la chaussée.

Le 27 décembre, dans la matinée, une dame d'un certain âge, qui déambulait sur le trottoir, a perdu pied à un certain moment pour glisser sous les roues d'un camion qui s'était brusquement mis en marche. La mort fut instantanée. La victime est Mme Ludger Miville, âgée de 83 ans, de la rue Principale, à St-Pamphile. L'agent Poirier, du poste de la Sûreté du Québec à St-Pamphile fait enquête dans ce cas.

A la Sûreté municipale

La Sûreté municipale nous rapporte plusieurs vols dans des automobiles non verrouillées. Lors de ces méfaits, une bourse a disparu et un coffre d'outils avec son contenu.

La Sûreté municipale nous

signale un vol assez inusité. En effet un tracteur de ferme de couleur rouge de marque Massey Ferguson a été volé chez Tardif et Frères sur le Boulevard Cartier. Si quelqu'un avait quelque indice que ce soit, bien vouloir en avvertir le Constable-enquêteur Yves Corbin à la Sûreté municipale.

Un résident de Rivière-du-Loup, qui était à prendre sa marche de santé habituelle, a perdu la vie la semaine dernière. Ce dernier descendait l'escalier de fer dans la paroisse de St-Ludger, entre la rue Jarvis et le chemin Témiscouata. A mi-chemin de la descente, il fut terrassé par un infarctus et a perdu pied pour ensuite dévaler treize marches. Une autopsie a révélé que le septuagénaire était décédé d'une crise cardiaque. Il s'agit de M. Thomas Boutot, 78 ans, de la rue Prevost, à Rivière-du-Loup.

La dernière semaine fut très occupée pour les constables de la Sûreté municipale. Un grant total de 25 accidents avec des dommages matériels et aussi 3 autres avec des blessés. Aucun blessé grave cependant.

La Sûreté municipale nous signale la disparition d'un résident de la rue des Erables à Rivière-du-Loup. Ce dernier conduirait une Monarch bleue 4 portes de l'année 1975. Il mesure cinq pieds huit pouces et pèse environ 140 livres. Il a quitté son domicile le 23 décembre et ne fut pas revu par la suite. Si quelqu'un voyait cette personne, s'il vous plaît entrez en communication immédiatement avec la Sûreté municipale ou avec la Sûreté du Québec à Rivière-

du-Loup. Il s'agit de M. Jean Dupère, 43 ans.

Il y a encore un exhibitionniste qui se promène en ville. Avec la collaboration du public, nous sommes persuadés qu'un jour l'on pourra lui mettre la main au collet. A surveiller dans votre entourage.

Trait d'honnêteté

Le récit suivant vous prouvera qu'il y a encore des honnêtes citoyens dans notre ville. Un résident de Rimouski, qui était de passage au Centre d'Achat de Rivière-du-Loup la semaine dernière, a perdu un portefeuille avec plusieurs cartes de crédit et aussi une somme de \$300.00. Le propriétaire en question fit annoncer la perte de ces documents, et demandait à celui qui trouverait le tout de lui faire parvenir au moins ses cartes. Telle ne fut pas surprise de recevoir un appel téléphonique d'un citoyen lui annonçant que tout était retrouvé, et que le contenu était au grand complet. Il me fait plaisir de signaler l'honnêteté de M. Daniel Bombardier, de la rue Fraser à Rivière-du-Loup.

Le 28 décembre, un individu s'est présenté à l'Hôtel St-Louis de Rivière-du-Loup et profitant d'un moment d'inattention du commis à la réception, il s'est emparé des enveloppes contenant les salaires des employés avant de prendre la fuite. Les constables municipaux firent appel aux agents de la Sûreté du Québec, afin de surveiller les routes extérieures de la Cité. Après avoir donné une alerte générale, le suspect fut intercepté au Nouveau-Brunswick, plus précisément à Grand-Sault. Après enquête, il fut constaté que le suspect était aussi recherché par les policiers de St-Léonard au Nouveau-Brunswick. Au moment où ces lignes sont écrites, il est détenu à la prison d'Edmundston. Le montant du vol s'élèverait à environ \$1500.00 dollars en argent. Il s'agit d'un homme d'une trentaine d'année.

La Sûreté provinciale nous rapporte plusieurs accidents avec des dommages matériels. Il y a même des automobilistes qui ne voient pas les lumières clignotantes sur les autos-patrouilles de la Sûreté. En effet, la semaine dernière, deux autos-patrouilles stationnées sur des lieux d'accidents avec tous les feux allumés, furent frappées par l'arrière et subirent des dommages considérables. Sûrement, il y a des automobilistes qui ne sont pas assez prudents en cette période de l'année. Il ne faut pas oublier que souvent le soir, la chaussée devient glissante.

Pour de plus amples informations, communiquer: à 598-3371 jour
598-3222 soir
demander Jacques Ancil.

C'EST TOUT DE SUITE

qu'on prépare Noël prochain...

La populaire Caisse de Noël est
un autre service qui répond
adéquatement
à un autre véritable besoin.

A LA CAISSE POPULAIRE
C'EST PROFITABLE POUR VOUS
DE DEPOSER
A UNE CAISSE DE NOEL

Caisse Populaire Thibaudeau

J.M. Guérette, dir.
44 Fraserville, 862-6979
Rivière-du-Loup

Caisse Populaire de St-Ludger

Fernand Mailloux, dir.
62 Témiscouata, 862-3595
Rivière-du-Loup

Caisse Populaire de Rivière-du-Loup

Guy Boucher, dir.
Siège Social: Centre d'Achats
et
106 Lafontaine, 862-7255
COMPTOIR
NOTRE-DAME DU PORTAGE

La fumée fatigue le coeur

A chaque bouffée de cigarette correspond un spasme artériel généralisé, avec accélération des battements du coeur.

Un système circulatoire "encrassé" et spasmodique par la fumée provoque une élévation de la tension artérielle.

L'action combinée des substances toxiques aboutit à la formation d'artérites qui se localisent sur les artères du cerveau, du coeur, des membres inférieurs.

Par opposition au tracé gauche normal, le tracé électro-cardiographique de droite est anormal et annonce la venue d'accidents cardiaques graves (angine de poitrine - infarctus du myocarde).



A vendre à St-Jean-Port-Joli

Quincaillerie affiliée au groupe Rona, en affaires depuis trois ans
soit une bâtisse d'une superficie de 8000 pi. de surface,
construction neuve sur terrain de 100000 pi. car.
situé au centre ville
34 rue Fortin St-Jean-Port-Joli.

Semaine de Kraft

Spéciaux non alimentaire



Assiette à tarte
9 po.

1.19



Plat à
dessert

5/1.00



Tasse à
mesurer
8 ozs.

.99

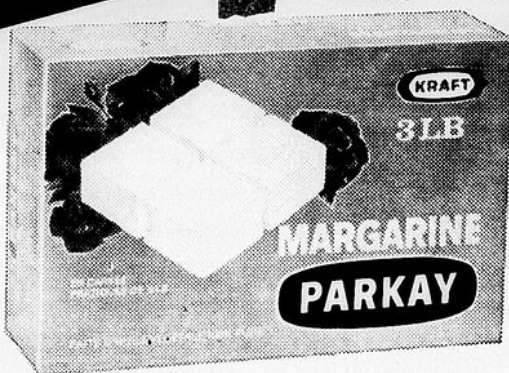
Beurrier avec
couvercle

.99



Appert
à
salade
Miracle
Whip
16 ozs

.79



Margarine Parkay
Kraft
3 lbs

1.99

Jus d'orange pur Kraft
32 ozs

.79

Vinaigrette Kraft
Catalina cosleslaw
16 ozs

.99

Croissant Pilbury
Kraft

.55

Chausson pommes
Pilbury

.89

Beurre d'arachides
Kraft

16 ozs

.89



Sauce spaghetti
Kraft

16 ozs

.59



Kraft Dinner
bte 7 1/4 ozs

.29



Fromage Velveeta
bte 2 lbs

2.99



Fromage tranche
individuelle Kraft pgt 2 lbs

3.19



Anna
Dole
impor
Car
Prod



Centre d'Achats

CO-

Spéciaux non alimentaire



Boeuf haché

Mi-maigre

.99



Rôti palette

coupe régulier
cat A

.65



Rôti côte croissée

cat A1

1.09

Rôti pt au feu
cat A1

.99

BOEUF CAT A RUBAN ROUGE

bifteck palette
cat A1

.75

Creton CO-OP
Cup 10 ozs

.95

Filet sole
Corvette pgt 16 ozs

2.09

Poisson
des Chenaux lb

.29

Saucisse
porc et boeuf CO-OP lb

.81



Pommes Machintosh

Prod Québec Canada fantaisie
cello 5 lbs

.88

Annanas
Dole prod
importé gr: 14 ch
.68

Persil
frais prod E.U.A. ch
.18

Carottes
Prod Québec Canada no 1 cello 5 lbs
.58

Jus de tomate
Heinz bte 48 ozs

.63

Soupes poulet et nouilles
Lipton pgt 2 env

.39

Nectar prune
Wechll non sucré

.95

Champignons Carnaval
Carnaval 10 ozs bte
entier
morceaux

.67

.63

Saumon
Fantaisie Tea Roses 16 ozs

1.63

Margarine molle
Thibault bte 1 lb

.75

Soupe tomate
Tomate ou légumes Aylmer
10 ozs

.17

Farine CO-OP
sac de 25 lbs

4.19

Cristaux
à saveur raisin

.74

Shampooing
CO-OP 500 M.L. bébé

.97

Sel de fruit
ENO 7 ozs

1.34

Eau javel
Carnaval bout 128 ozs

.83

Papier
mouchoirs Kleenex 200 f
essuie-tout Kleenex 2 rlx
toilette Delsey 4 rlx

.59

.99

.99

Sac à glace
sac 25 lbs

.97

Sac à ordures
Glad 26x36 pgt 20 sacs

2.07

Cascade
vaiselle détergent
poudre 50 ozs

1.89

Détergent
poudre Tide pgt
10 lbs

4.69



Rivière-du-Loup

Place aux lecteurs

Les colonnes de "Place aux lecteurs" sont ouvertes à tous les lecteurs désireux de s'exprimer sur l'actualité rapportée dans nos lignes ou ailleurs. Les lettres doivent être dactylographiées ou écrites très lisiblement, dûment signées [pas de pseudonymes] incluant l'adresse complète et le

numéro de téléphone de l'expéditeur. La rédaction de ce journal se réserve le droit de ne pas publier certaines lettres ou de les abréger afin de les rendre publiables.

La direction

Monsieur Rolland Marquis
a-s Journal St-Laurent, Echo
Rue Lafontaine
Rivière-du-Loup, Qué.

Monsieur,

Je tiens à vous féliciter pour votre article "Police en alerte" du 6 décembre dernier que j'ai lu avec beaucoup d'intérêt.

Je déplore moi aussi "le fléau de vols de sacoches". Cependant, j'aurais une suggestion à vous faire afin "qu'un jour, une des dames aura une force physique inouïe, et pourra renverser l'un de ces assaillants": organisez à Rivière-du-Loup, des cours d'auto-défense pour les femmes.

Samedi dernier, j'ai participé à un cours d'auto-défense organisé par la Fédération des femmes de Québec. Cette session intensive de dix heures réparties sur une fin de semaine (samedi et dimanche de 10h.00 à 12h.00 et de 13h.00 à 16h.00) est donnée à des femmes de tout âge, par un professeur de karaté, au gymnase du Collège Jésus-Marie, à Québec, au coût de \$15.00.

La prochaine session aura lieu les 21 et 22 janvier prochain. Ces cours sont très populaires à Québec, vu le nombre effarant de vols dans notre région. Personnellement, je suis très satisfaite de mon expérience et je conseille à toutes les femmes d'en faire autant. Nos futurs agresseurs n'auront qu'à bien se tenir!

Pour plus d'informations si vous voulez organiser de tels cours, vous pouvez communiquer avec Johanne Bussièr, relationniste à la Fédération des femmes de Québec, tel.: 656-1841.

Quant à moi, je serai à Rivière-du-Loup, les 24, 25 et 26 décembre prochain et vous pourrez me rejoindre au numéro de téléphone 862-6033.

Veuillez agréer, Monsieur, mes salutations les meilleures.

Ghislaine Emond.
2477, de la Falaise no 5
Sillery, Qué.
G1T 1W2.

L'avortement thérapeutique vs le respect de la vie...

Texte d'un télégramme adressé à:
LE PREMIER MINISTRE
RENE LEVESQUE
Assemblée Nationale
Hôtel du Gouvernement
Québec.

Le 31 mai 1977, le front commun pour le respect de la vie vous félicitait vous et ceux des membres de l'exécutif de votre parti qui avaient su exercer leur liberté d'accepter ou de refuser la résolution soumise par les membres les plus extrémistes de votre parti sur la question avortement.

Nous apprenons avec stupéfaction par le journal Le Devoir du 14 décembre, que maintenant le cabinet des ministres donnait mandat le 23 novembre dernier au ministre des Affaires Sociales d'examiner la possibilité d'implanter 20 cliniques d'avortement thérapeutique.

Comment expliquez-vous ce changement d'attitude de votre part? Pierre Marois dit: "Que vous allez vous attaquer aux

problèmes inhérents aux comités d'avortement thérapeutique déjà en palce et qui ne fonctionnent pas parce qu'il y a des médecins objecteurs de conscience".

Vous savez très bien que la grande majorité des médecins ne veulent pas tuer les enfants conçus mais non encore nés ceux-là même qui demandent le plus de protection parce que plus faibles.

Devons-nous comprendre que vous forceriez les médecins à agir contre leur conscience et nous imposer un régime qui nierait à l'enfant conçu le droit de naître, comme c'est le cas dans les états totalitaires!

Nous appuyons sans condition la position de l'association des médecins du Québec pour le respect de la vie dans la démarche qu'ils ont entreprise pour s'opposer à l'implantation de ces cliniques de la mort.

Nous vous laissons savoir que nous combat-

trons cette mesure administrative du ministère des affaires sociales avec toute l'énergie dont nous sommes capables. Bien à

Le nucléaire:

(Un milliard à prendre ou à laisser!)

Par Yvan Roy, CREEQ.

Le Conseil des Ministres annonçait le 15 novembre dernier un timide moratoire de 2½ ans sur le programme nucléaire au Québec, exception faite de Gentilly 3. Eh bien, le gouvernement fédéral y a trouvé à redire...

En effet, si le Québec n'abroge le moratoire nucléaire, l'Energie Atomique du Canada Ltée (propriété du gouvernement fédéral) devra, semble-t-il, fermer les portes du chantier de l'usine d'eau lourde La Prade à Gentilly dès janvier. Pour rentabiliser cette usine qui devait coûter entre 800

vous.

Me André Morais, président
Front Commun pour le respect de la vie.

millions et 1 milliard, "Ottawa exige la construction immédiate de la centrale Gentilly 3 et la mise en service de deux autres centrales supplémentaires avant 1990, par exemple Gentilly 4 et 5" (Le Devoir 1-12-77) et quoi encore!...

UN MILLIARD D'INVESTISSEMENT A PRENDRE OU A LAISSER: si c'est cela qu'on appelle L'OPTION NUCLEAIRE, qu'on ne vienne pas nous jeter aux yeux que les citoyens ont leur mot à dire dans le choix du type de société dans lequel ils veulent vivre! Jusqu'ici, le Québec a refusé "formellement de signer des contrats fermes pour de l'eau lourde dont il pourrait ne jamais avoir besoin si jamais il réussissait à éviter complètement le recours au nucléaire après 1990 comme le souhaite le ministre de l'Energie, M. Guy Joron". (Le Devoir 1-12-77).

Mais devant des arguments comme ceux brandis par Ottawa actuellement, l'équipe ministérielle du Québec semble profondément divisée.

Si le Québec cède à ce chantage fédéral, un gros point d'interrogation suivra désormais tout projet qu'on qualifiera de démocratique. Et ce sera une preuve de plus que les décisions importantes, celles qui touchent de plus près l'avenir de notre société, répondent non pas à un choix de la population concernée, et ne visent pas à réduire l'impact négatif sur notre

Bureaux et téléphone du Conseil de la Culture

Le Conseil de la Culture informe tous les intéressés de la région que ses bureaux sont situés au:

146 est, rue St-Germain, Rimouski, et que le numéro de téléphone est 722-6246.

environnement, mais dépendent avant tout de l'importance des investissements déjà effectués ou déjà décidés, et de l'influence des investisseurs.

Nous sommes extrêmement étonnés et déçus d'une attitude aussi basse de la part du Gouvernement Fédéral sur cette question nucléaire. D'autant plus que "les études du gouvernement prévoient un surplus de 2,000 tonnes métriques d'eau lourde en Ontario au début de la prochaine décennie..." (Le Devoir 9-12-77) et que du côté création

d'emplois, l'usine de La Prade ne pourra en fournir plus de 400 et ce, après avoir été chercher 2 milliards dans les poches des contribuables...

Toutefois, nous voulons encore croire que le Gouvernement du Québec puisse voir, dans les projets qui ont un impact majeur sur la qualité de la vie et le type de société, autre chose qu'un jeu politique où seuls les chiffres ont du poids. Et nous incitons le Gouvernement du Québec à ne céder en aucune façon à cette pression du Fédéral.

Zabé

862-1148

386 A Lafontaine
Rivière-du-Loup



Mlle Pierret Lévesque de Rivière-du-Loup est l'heureuse gagnante d'un voyage à Santo Domingo pour deux personnes organisé par les Boutiques Zabé.

A droite sur la photo M. Yves Frève lui remet ses billets de voyages

VENTE
DE JANVIER

Spécialités: Vêtements de velours

Lot de marchandises offert
au prix coûtant

Pyjamas (dormeuses)
pour bébé

Ratine coton et velours

à partir de
2.49

VOTRE DEPLACEMENT VOUS
CONVAINCRA

Les Collections
L.S.M. Inc.

Le Centre des Aubaines
172 Lafontaine Rivière-du-Loup
Tél.: 862-6769



Centre de Main-d'œuvre du Canada

Offres d'emplois

Nous sommes heureux de vous faire part des offres d'emplois suivantes:



La gagnante de la déneigeuse Toro est Mlle Cécile Roy de St-Hubert

Cette déneigeuse était offerte par Ernest & Paul [1977] Ltée les Boutiques Marijo et Le Chevalier. On voit ici la gagnante Mlle Cécile Roy, M. Gil Lebel, Président de Ernest & Paul et des Boutiques Marijo et Chevalier en Coopération avec le garage Thériault du Boulevard Cartier de Rivière-du-Loup, dépositaire des fameuses déneigeuses Toro.

"Postes ouverts également aux hommes et aux femmes".

CMC Rivière-du-Loup

On recherche une personne possédant qualifications en administration et expérience dans le domaine de buanderie pour une institution de la région.

Conducteur de mototreuil, propriétaire de sa machine, doit posséder visa pour travailler dans la région du Maine.

Nous désirons vous informer de ne pas oublier de renouveler votre demande d'emploi aux quatre (4) semaines.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre centre de Main-d'Oeuvre du Canada, 204 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup, Québec, téléphone: 862-9510.

CMC La Pocatière

Mécanicien d'automobiles et un débosseleur pour St-Pascal. Minimum de 3 ans d'expérience est exigés.

Deux (2) domestiques pour La Pocatière.

Vingt (20) mécaniciens de machinerie lourde pour la Baie-James. Conditions très avantageuses.

Trois (3) peintres de grandes surfaces au pistolet pour une usine de la région. Exigences: Secondaire 5 en peinture-débosselage ou expérience équivalente. Salaire de \$5.12 l'heure pour débiter.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre Centre de Main-d'Oeuvre du Canada, situé à 1000, 6e avenue, La Pocatière, comté Kamouraska, téléphone: 856-2041.

Mouvements du K.R.T.

Samedi le 7 janvier à 21.00 heures à l'école Hudon-Ferland de St-Alexandre, Soirée de l'élection de l'Homme de l'année. Musique de danse - mini parade de mode pour homme - prix de présence. Nombre limite de places: 300.

Les Lions ont fêté Noël

Encore cette année, les Lions de Rivière-du-Loup ont souligné la Fête de Noël d'abord par une visite du Père Noël et de Lions à l'Hôpital Hôtel-

Dieu de Rivière-du-Loup. Le tout s'est terminé par une fête pour les enfants des Lions avec une distribution de cadeaux dans le local des Lions.



Dans l'ordre habituel, la Fée des Neiges, Mlle Denise Roussel, le Père Noël [M. Saindon] et M. Raymond Lévesque.

AUXILIAIRE FAMILIALE DEMANDEE

PARC CARTIER- Une jeune famille du Parc Cartier recherche jeune fille ou dame. Fonction: auxiliaire familiale c'est-à-dire soins de trois enfants dont deux d'âge scolaire et entretien général de la maison. Conditions: expérience et référence, salaire au-dessus de la moyenne. Téléphonez après six heures: 862-6620.

862-7613

LE CENTRE DU RADIO

122, DES RAYMOND
RIVIÈRE-DU-LOUP, QUÉ.

DES PRIX "ÉTOILÉS" ★
DES RABAIS "FANTASTIQUES" ★
DES GALAXIES "D'AUBAINES" ★

FINIRA LE 31 JANVIER
DANS TOUTES LES BOUTIQUES

VENEZ PROFITER DE
LA GUERRE DES ÉTIQUETTES NOIRES

JUSQU'À
60%
et même plus selon les item

Résultats des cours d'obéissance

Une fois de plus, deux groupes de cynophiles ont travaillé à dresser leurs chiens durant l'automne dernier. Deux fois l'an, à raison de deux groupes soit débutants et novices, le Club Canin de Rivière-du-Loup dispense des cours de dressage et

ce, dans le but de contribuer à améliorer la connaissance et les relations entre le maître et son chien.

Tout au long de chacune des sessions de dressage, le maître apprend les divers commande-

ments de base. Après trois mois d'entraînement, le maître et son élève sont confrontés à l'examen final.

Dans la classe débutant, c'est-à-dire chiots âgés d'au moins six mois mais qui n'en sont qu'à leur premier cours de dressage, le meilleur résultat a été obtenu par Paul Brousseau avec son épagneul breton "Butor". Sur 10 personnes, trois seulement ont réussi à qualifier leur chien. Dans ce groupe, les deux autres membres ayant passé l'examen sont Lucie Mailoux avec son setter irlandais "Carlo" et Daniel Malenfant avec un berger anglais du nom de "Sam".

Dans la classe plus avancée, novice, sur huit aspirants six ont passé l'examen. Le meilleur résultat du groupe fut obtenu par un golden retriever "King", propriété de Jean Roy junior. Les autres membres ayant réussi le test sont Serge Dumont avec "Zest", Diana Dumont avec "Echo", Lucien Morin avec "Moli", Lucille Caillouette avec "Christie" et Pierre Fournier avec "Kim".

Une nouvelle session de cours d'obéissance pour débutants et novices débutera bientôt, dès que le nombre d'inscriptions dans chacun des groupes sera suffisant. Pour s'inscrire à ces cours ou pour recevoir davantage d'information, on peut communiquer avec M. Jean Roy aux numéros de téléphone qui suivent: 862-2176 ou à sa résidence 862-2108.

**Fosse à fumier
en blocs de béton
Nouvelle
directive
des S.P.E.
aux éleveurs**

Dorénavant, les éleveurs devront éviter de construire leur fosse à fumier en blocs de béton parce que ce type de fosse n'assure pas l'étanchéité nécessaire pour protéger l'environnement.

C'est ce que révèlent certaines expertises effectuées par la direction générale de l'Environnement industriel des Services de protection de l'environnement.

Toutefois, une demande de certificat d'autorisation soumise aux S.P.E. pour la construction d'une fosse à fumier en blocs de béton sera considérée si on y joint une étude prouvant son étanchéité.

Soulignons que les S.P.E. demeurent toujours favorables à l'emploi de tout matériau garantissant l'étanchéité d'une fosse.

Rivière-du-Loup

LE PREMIER BEBE



LE PREMIER BEBE '78 DANS LA REGION DE RIVIERE-DU-LOUP. Il est né le 2 janvier à 10h.15 seulement à l'Hôtel-Dieu de Rivière-du-Loup. Il s'agit du deuxième enfant de monsieur et madame Jean-Louis Plourde de St-Honoré, ils ont en effet déjà une petite fille de 14 mois du prénom de Nathalie. Il portera d'ailleurs le prénom de son père, nous confie madame Etienne Plourde, au lendemain de son accouchement auquel le docteur Vincent Caron de St-Hubert avait présidé. Jean-Louis junior, pesait 8 lbs. 10 oz. au moment de sa naissance, à une période où le département maternité de l'Hôtel-Dieu connaissait un ralentissement, selon les infirmières en service.

Nouveaux horizons ouverts à la petite entreprise

**Aide financière
Gestion-conseil
Formation en gestion
Information sur les programmes
gouvernementaux disponibles
à l'entreprise**

MARDI 10 JANVIER

M. ANDRE FILION

sera au

Motel Martinet

La Pocatière

Tél.: 856-2111

(de 8h30 à 12h00)

MARDI 10 JANVIER

M. ANDRE FILION

sera à

L'Auberge de l'Amitié

St-Pascal

Tél.: 492-3522

(de 1h30 à 4h00)

MERC. 11 JANVIER

M. ANDRE FILION

sera à

L'Hôtel Motel Château Grandville

Rivière-du-Loup

Tél.: 862-3551

(de 8h30 à 12h00)

Vous avez besoin de fonds pour la mise sur pied, la modernisation ou l'expansion de votre entreprise et vous ne pouvez vous les procurer ailleurs à des conditions raisonnables? Vous vous intéressez aux services de gestion-conseil et de formation en gestion offerts par la BFD? Vous désirez obtenir des renseignements sur les programmes gouvernementaux disponibles à votre entreprise? Notre représentant se fera un plaisir de répondre à toutes vos questions.



**BANQUE
FÉDÉRALE
DE DÉVELOPPEMENT**

**320 Est St-Germain
G5L 1C2**

Rimouski

Boucherie du Domaine

348 Témiscouata

Rivière-du-Loup

862-2551

Nous avons aussi des
lièvres

**Epargnez sur l'achat
de votre viande...**

T-Bone 1.59 lb.

Boeuf palette .69 lb.

Boeuf haché 1.99 3 lbs

**Pepeproni 1.39 lb.
à trancher**

Nous nous réservons le droit
de limiter les quantités

**Boeuf pour congélateur.
Devant, derrière,
demi ou complet.
Débité et emballé.**

Livraison
à Rivière-du-Loup
GRATUITE

BIERE CIDRE
Roméo Dupuis prop.

**Nous débitons
boeuf**



CARNAVAL

ST-ANTONIN

DU 3 AU 20 FEVRIER

1ère fin de semaine

Vendredi 3 février:

- 1h30 Visite aux écoles
7h00 Tournoi de Yum et Crible
8h00 Soirée de l'Age d'Or

Samedi 4 février:

- 10h00 a.m. Course de patin sur glace
1h00 Confrontation entre gardiens et joueurs
8h00 Soirée pré-couronnement (18 ans et plus)
Ouverture du concours de bébé (0 à 5 ans)

Dimanche 5 février:

- 1h00 Souque à la corde
8h00 Couronnement de la Reine à l'église St-Antonin

- 9h30 Soirée de danse à la Salle paroissiale St-Antonin

2ème fin de semaine

Vendredi 10 février:

- 7h30 Soirée de divertissements
Cartes 2 de 3 au Quatre-sept
Pichenolle, Dame
Fin du tournoi de Yum

Samedi 11 février:

- 1h00 Tournoi de hockey Bantam
8h00 Parade au flambeau
9h00 Bal de la Reine (18 ans et plus)

Dimanche 12 février:

- 11h00 Messe du Carnaval
1h00 Après-midi du bûcheron au restaurant Voyageur Rivière-Verte

- 1h00 Course de ski de fond
5h00 Souper à la Salle paroissiale
8h00 Bingo

3ème fin de semaine

Vendredi 17 février:

- Divertissements enfants
8h30 Musicologue

Samedi 18 février:

- Tournoi de Ballon-balai (mixte) Classe A et B
1h00 Lancer du dard
Tournoi de sac de sable
8h00 Soirée dansante

Dimanche 19 février:

- 2h00 Parade
8h00 Soirée de fermeture et goûter

Soirée de la Duchesse Lise Desrosiers



le 7 Janvier à 9 hres p.m.
à la Salle Paroissiale St-Antonin (18 ans et plus)

Commandité par le Restaurant Voyageur de Rivière-Verte

Soirée de la Duchesse Johanne Thibault



le 14 Janvier à 9 hres p.m.
à la Salle Paroissiale St-Antonin (18 ans et plus)

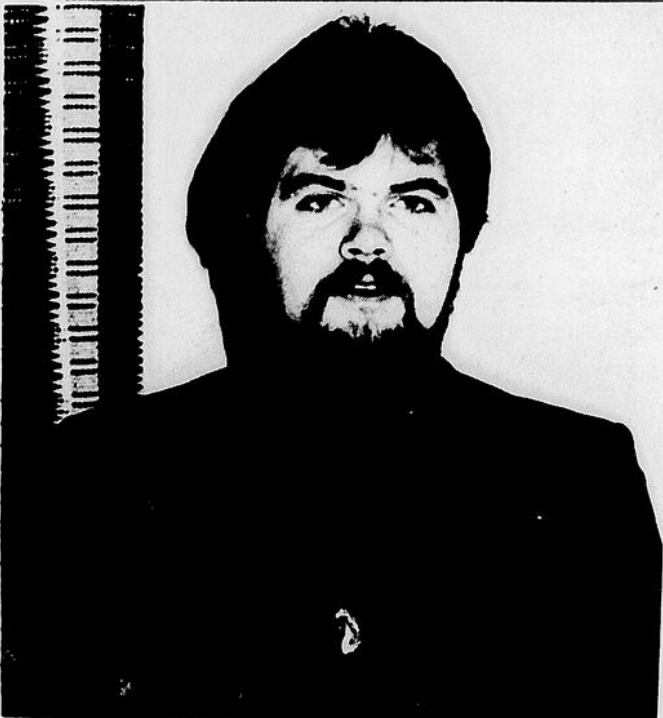
Commandité par M. Réal Lavoie [garagiste de St-Antonin]

Soirée de la Duchesse Lise Rouleau



le 21 Janvier à 9 hres p.m.
à la Salle Paroissiale St-Antonin (18 ans et plus)

Commandité par la Brigade d'Incendie de St-Antonin



Nomination

La Caisse d'Établissement des Alléghany à La Pocatière est heureuse d'annoncer à la population des comtés de Kamouraska, Rivière-du-Loup et Témiscouata la nomination de M. Bernard Gorry au titre de Directeur au Service de l'Épargne.

Né à Montréal, où il a complété avec succès ses études primaires, secondaires, collégiales, universitaires en plus de matières afférentes telles que comptabilité, mise en marché, fiscalité, droit, relations humaines, etc...

M. Bernard Gorry demeure très actif depuis plusieurs années à l'intérieur du mouvement coopératif des Caisses d'Établissement. A La Pocatière, il dirige une équipe d'une douzaine de conseillers en épargne. De ce fait, nous lui souhaitons le meilleur succès possible dans sa nouvelle carrière.

un problème une idée une solution

Cette chronique s'inscrit comme une suite logique au projet "Banque d'idées" mené dans Rivière-du-Loup, au printemps '77 et patronné par la Chambre de Commerce. Dans ces lignes, vous trouverez quelques unes des nombreuses idées produites par les loupérois, libre à vous de les utiliser, de faire des pressions pour qu'elles se concrétisent ou peut-être susciteront-elles d'autres idées chez vous. Vous pourrez les livrer en les envoyant à l'attention de la Banque d'idées, C.P. 1282 Rivière-du-Loup.

Sur l'intention du Parti Québécois de faire voter les jeunes de 16 ans au moment du référendum quelqu'un a fait remarquer que "cela n'a pas de bon sens, ces jeunes ne connaissent pas la politique et ils ont encore la couche aux fesses".

Installer un tableau d'affichage près de la caisse sur le traversier (M.V. Trans-St-Laurent) où les gens pourraient indiquer où ils veulent se rendre quand ils se cherchent une occasion.

Le besoin d'économiser l'eau pose des questions à quelques uns qui ne comprennent pas pourquoi puisque la rivière est pleine d'eau et qu'on a même aménagé un filtreur à grand prix.

Le Domaine Royal

Situé à Rivière-du-Loup.

Vous verrez qu'il est agréable d'y vivre!

- Libre immédiatement
- Prix à partir de \$27,000.

Incluant maison et terrain

Plusieurs modèles répondant à vos goûts

- Unifamiliale
- Semi-familiale
- Multi-familiale

Pour de plus amples informations:
Téléphonez à **862-9548**
Héneault & Gosselin



Pour votre protection

Protection de votre dépôt effectué avant la prise de possession de l'immeuble et ce jusqu'à concurrence de \$20,000.

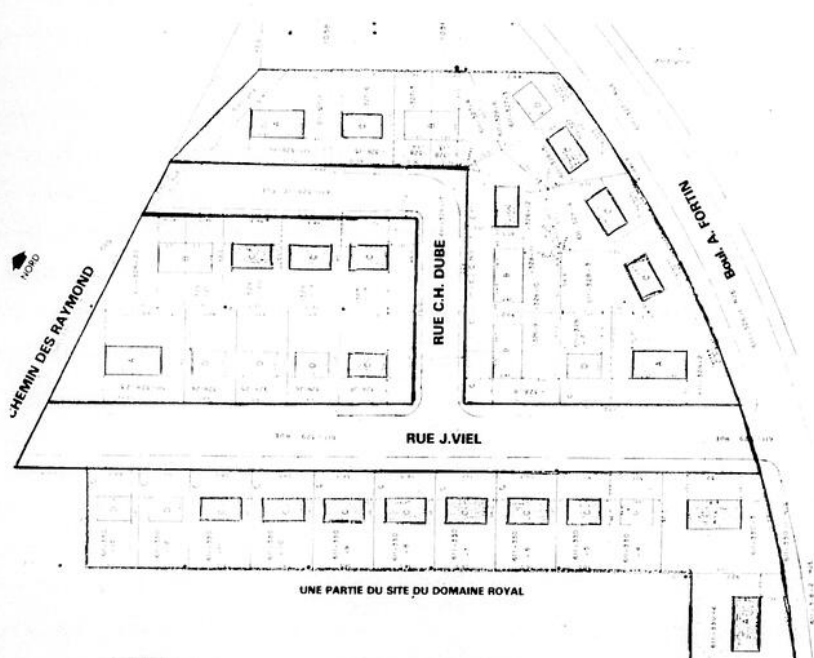
Protection contre les défauts mineurs pouvant survenir à votre propriété au cours de la première (1ère) année suivant la date de la prise de possession, à défaut par le constructeur d'honorer les obligations de cette garantie pendant cette période, le PROGRAMME assume cette responsabilité.

Protection à l'encontre des défauts majeurs pouvant survenir à votre propriété au cours des cinq (5) premières années.



*Comment vous y rendre ?

- Vous empruntez le chemin Témiscouata jusqu'à Alfred Fortin où vous suivez les indications qui vous mènent au Domaine Royal.



Le Domaine Royal

Ouverture de la maison modèle :

Sur semaine : Tous les jours et tous les soirs Fin de semaine : L'après midi seulement

FREQUENTATION DANS LES PARCS POUR LA PECHE A LA JOURNEE EN 1977

La Direction des Parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche présente quelques statistiques sur la fréquentation dans les parcs et réserves du Québec, pour la pêche à la journée (sauf pour le saumon). Ces données n'incluent pas cependant les jours-pêche aux auberges, chalets et pavillons, sauf dans la réserve de La Vérendrye.

Il y avait, au cours de la saison dernière, 830 embarcations disponibles pour la pêche à la journée sur semaine, et 920 durant les fins de semaines, que les usagers pouvaient réserver 48 heures à l'avance.

A remarquer que dans le cas de la réserve St-Maurice la hausse de 153% résulte de la réaffectation des embarcations de pêche-marche-camping pour la pêche quotidienne.

Dans la réserve Mistassini, les usagers pouvaient utiliser leur propre embarcation; c'est ce qui a produit une hausse de 40%.

Dans l'ensemble, les statistiques révèlent une baisse de 4% du nombre d'adeptes de la pêche à la journée en 1977. On a attribué cette situation, principalement à la température très pluvieuse que l'on a connue au cours de l'été dernier.



COMMISSION DE CONTROLE DES PERMIS
D'ALCOOL DU QUEBEC

AVIS

LES PERSONNES CI-APRES MENTIONNEES ONT
DEMANDE LES PERMIS SUIVANTS

NOM	ADRESSE	CATEGORIE
COMTE DE KAMOURASKA-TEMISCOUATA		
Plourde, Lucien (suite à une vente)	Rte Transcanadienne Notre-Dame-du-Lac (ville)	(1) Restaurant, (1) Bar. (dans Hôtel)
Laurendeau, Bernard (suite à une vente)	St-Roch-des-Aulnets (s.d.)	Epicerie.
COMTE DE RIVIERE-DU-LOUP		
Boulianne, Sylvain	100, Boul. Cartier, Rivière-du-Loup (cité)	Epicerie.

AFIN D'ETRE VALIDE, TOUTE OBJECTION A CES DEMANDES DOIT ETRE FAITE PAR ECRIT DUMENT MOTIVEE ET ASSERMENTEE DANS LES 15 JOURS DU PRESENT AVIS AU:

SECRETAIRE GENERAL
CASE POSTALE 190, Station B, Québec 2, Qué.

vente 10^{ième} anniversaire

Du 2 au 14 janvier 1978



BOUTIQUE DU SPORTIF ENR

238 Lafontaine
Rivière-du-Loup 862-7594



sports/experts



Skis garantis 1 an, installation comprise

A — Ensemble pour adultes comprenant: Ski Touring fait de lamelles de frêne avec noyau de bois mou et semelle pouvant être fartée. Chaussure imperméable doublée de borg, laçage à oeillets et semelle de caoutchouc. Fixation "Pinso" faite de nylon celcon; talonnière incluse, canne de bambou avec dragonne ajustable.

Valeur totale: \$65.80
Annoncé à la T.V.: \$49.10
Économisez: \$16.70

B — Ski Sportclub modèle "Randonnée", fait de lamelles de bouleau; semelle de polyéthylène unie pouvant être fartée. Chaussure de cuir, doublée de borg, laçage rapide et semelle de caoutchouc. Fixation "Intersport" en aluminium anodisé et talonnière incluse. Canne de bambou avec dragonne ajustable.

Valeur totale: \$91.75
Spécial: \$69.10
Économisez: \$22.65

Gratuit à l'achat de cet ensemble, une trousse de fartage "Tur Pack" de Swix, d'une valeur de \$5.95.

C — Ensemble comprenant: Ski Sportclub modèle "Promenade" fait de semelles de bouleau; dessus en ABS et semelle de polyéthylène anti-recul style demi-lune. Chaussure Tyrol faite de cuir, doublée de borg, rembourrée à la cheville, laçage rapide et semelle de polyuréthane. Fixation "Intersport" en aluminium anodisé; talonnière incluse. Canne de bambou avec dragonne ajustable.

Valeur totale: \$97.04
Spécial: \$79.10
Économisez: \$17.94

Gratuit à l'achat de cet ensemble, un mini sac à dos et une gourde à vin, d'une valeur totale de \$5.24.

D — Ensemble comprenant: Ski Karhu modèle "Intersport T" fait de lamelles de fibre de verre, noyau de mousse injectée et semelle de polyéthylène pré-fartée. Chaussure Tyrol faite de cuir doublée de borg, rembourrée à la cheville, laçage rapide et semelle de polyuréthane. Fixation Pinso faite de celcon; talonnière incluse. Canne de bambou avec dragonne ajustable.

Valeur totale: \$129.75
Annoncé à la T.V.: \$99.10
Économisez: \$28.65

Gratuit à l'achat de cet ensemble, une trousse de fartage "Tur Pack" de swix, d'une valeur de \$5.95.

ANNONCÉ
À LA
T.V.

LA PAGE DE SANTÉ NATURISTE

Lise
Dauphin
N.D.



Auteur du livre
RECETTES
NATURISTES
POUR TOUS

PIZZA NATURISTE

2 tasses de farine de blé
1 cuillerée à thé de soda
1 cuillerée à thé de sel
4 cuillerées à table d'huile de soya Le Naturiste
¾ tasse de lait écrémé Le Naturiste
4½ tasses de tomates pelées
3 cuillerées à thé de basilic
1 cuillerée à thé d'origano
¾ cuillerée à thé de sel
12 onces de fromage cheddar râpé

Pâte: Mettre dans un bol la farine, le soda et le sel. Verser dessus l'huile et le lait écrémé. Brasser avec une fourchette. Ajouter un peu de farine si la pâte est collante. Séparer la pâte en 33 parties égales. Rouler chaque partie entre deux rangs de papier ciré. Humecter la table pour empêcher le papier de dessous de glisser. Déposer cette pâte dans trois assiettes à tarte et recouvrir d'une ou plusieurs des garnitures suivantes:

- 1- Piments verts en lanières et champignons tranchés.
- 2- Olives noires, oignons tranchés et piments verts.
- 3- Olives noires, anchois et persil hachés.
- 4- Steak haché maigre cuit. Céleri coupé mince.

Sauce: Verser ensuite la sauce que l'on peut faire de cette façon:

Faire bouillir doucement les tomates pour les réduire à 2½ tasses. Y ajouter le basilic, l'origano et le sel. Recouvrir ensuite de fromage cheddar râpé ou tranché mince. On peut également utiliser le fromage suisse. Cuire au four à 425 degrés F. pendant 25 à 30 minutes.

Information santé



Jean-Marc Brunet
Membre de l'Académie des
Sciences de New York

Les vitamines..

Les vitamines sont des composés alimentaires indispensables à l'organisme qui sont contenues en très petites quantités dans les aliments et que le corps humain ne peut fabriquer lui-même. Ces substances n'appartiennent à aucune des trois grandes catégories alimentaires: protéines, hydrates de carbone et gras. Il est bon de noter que ce qui est une vitamine pour l'homme ne l'est pas nécessairement pour l'animal et vice versa.

L'organisme humain fabrique lui-même à peu près tout ce dont il a besoin pour autant qu'on lui fournisse les matières premières. Dans le cas des vitamines - et c'est ce qui fait que certaines substances sont des vitamines - l'organisme est impuissant à les fabriquer lui-même. Ces substances doivent donc lui être fournies toutes faites dans son alimentation sinon il se produit des dérangements appelés avitaminoses.

On peut, dans son alimentation, remplacer une protéine par une autre protéine. On peut substituer un type de féculent à un autre. La race blanche s'alimente de blé; la race jaune de riz. Mais on ne remplace pas une vitamine par une autre.

Les vitamines ne sont pas détruites par la digestion, comme les protéines, les hydrates de carbone et les lipides. Elles sont simplement libérées. Mais elles sont presque toutes facilement détruites par la chaleur de la cuisson et plusieurs le sont par l'action de l'air lorsqu'elles y sont exposées pendant quelque temps.

On divise les vitamines en deux groupes: les liposolubles, c'est-à-dire solubles dans les lipides, et les hydrosolubles, c'est-à-dire solubles dans l'eau. Ces substances n'appartiennent à aucune des trois grandes catégories chimiques mentionnées: protéines, hydrates de carbone et lipides.

Il faut noter qu'une avitaminose peut être le résultat d'une mauvaise absorption intestinale de la vitamine autant que d'un apport insuffisant. Ce phénomène est particulièrement frappant dans le cas des vitamines liposolubles qui ne peuvent pas être absorbées en l'absence de bile.

SPÉCIAUX LE NATURISTE

AUBIER DE TILLEUL SAUVAGE

8 onces
Douleurs articulaires - Mal de dos.

Prix rég.: \$4.95

SPÉCIAL
\$3.49



LÉCITHINE 1200

Le Naturiste - 100 capsules.
Insomnie - Nervosité - Fatigue.

Prix rég.: \$3.95

SPÉCIAL
2/\$5.95



BEURRE D'ARACHIDE

Non hydrogéné - non salé.
Le Naturiste - format de 16 on. Régulier ou croquant.

Prix rég.: \$1.29

SPÉCIAL
99¢



HERBES-8 CURE D'AUTOMNE-HIVER

Format de 250 ml.

Prix rég.: \$4.50

SPÉCIAL
2/\$7.95



VITAMINE C LE NATURISTE

1000 comprimés. Pour combattre le rhume et la grippe.

Prix rég.: \$13.95
SPÉCIAL

\$9.95



POUDRE D'OS AVEC VITAMINES A & D LE NATURISTE

250 comprimés.
Os-dents-ongles-chevelure.

Prix rég.: \$2.95
SPÉCIAL

2/\$4.95



GELÉE ROYALE LE NATURISTE 50 mgs

100 capsules. Tonique-Fortifiant-Frilosité

Prix rég.: \$5.95
SPÉCIAL

\$4.95



LAXATIF LE NATURISTE

100 comprimés. Constipation, ballonnements.

Prix rég.: \$3.50
SPÉCIAL

\$2.95



INFUSION DE MENTHE TWINING

25 sachets. Aide la digestion.

Prix rég.: \$1.79
SPÉCIAL

\$1.49



HUILE DE TOURNESOL LE NATURISTE

35 onces. Pour vos salades.

Prix rég.: \$2.39
SPÉCIAL

\$1.99



MIEL PUR LE NATURISTE

32 onces (liquide) Non pasteurisé.

Prix rég.: \$2.59
SPÉCIAL

\$1.99



EAU VITTEL

52 onces. L'eau qui reVITTELise.

Prix rég.: 83¢
SPÉCIAL

69¢

**LE
NATURISTE INC.**

SUPPLÉMENT ALIMENTAIRE DE SOURCE NATURELLE

ALIMENTATION et LIBRAIRIE
NATURISTES

LE NATURISTE "ce sont
LES VRAIS SPÉCIALISTES"

En vigueur jusqu'au 7 janvier 1978.

Centre d'Achats de Rivière-du-Loup

Tél.: 862-0267.

et La Grande Place de Rimouski

Chronique juridique

Jugements récents

Dans la présente chronique, nous aimerions relater deux (2) jugements publiés récemment. Le premier porte sur un élément du droit des assurances que bien peu de citoyens connaissent. Le second a un caractère plutôt pittoresque sans perdre pour autant sa valeur juridique.

Léona-vs-Thériault-&Royal Insurance [1]

M. Thériault est assuré contre sa responsabilité automobile par La Royale et paie sa prime par versements financés par une compagnie dans ce domaine. Comme les versements ne sont pas effectués, la compagnie de finance avise M. Thériault le 12 mars 1974 que son assurance sera résiliée le 13 mars 1974. M. Thériault ne paie rien mais fait un accident le 22 mars 1974. Il effectue alors ses versements en retard, pourtant la compagnie d'assurance refuse d'indemniser la victime de l'accident, d'où poursuite.

La Cour déclara que, pas plus l'assureur que la compagnie de finance, cessionnaire des droits de celui-ci ne pouvait résilier le contrat d'assurance sans adresser à M. Thériault un préavis de quinze (15) jours. Ceci n'ayant pas été fait, le contrat d'assurance était toujours "en force", l'assuré pouvait alors acquitter ses primes et se voir couvert pour les dommages causés le 22 mars 1974.

CONCLUSION: En assurance responsabilité automobile, l'assureur ou son cessionnaire, doit donner un avis de quinze (15) jours avant résilier une police d'assurance.

Dupont-vs-Corporation Ste-Anne de Sorel [2]

Le 5 novembre 1969, les quarante (40) outarides de M. Dupont étaient tuées par des chiens de propriétaires inconnus. Ce carnage entraîna une perte de \$2,915.00 pour M. Dupont qui les réclama à la Corporation Municipale en vertu de l'article 15 de la Loi des abus préjudiciables à l'agriculture (1964, S.R.Q. C. 130) qui dit:

"Toute Corporation Municipale est responsable des dommages causés par les chiens, aux moutons ou autres animaux de ferme dans son territoire".

"L'indemnité est restreinte au 3-4 des dommages causés, à moins qu'ils ne soient imputables à la négligence de la Corporation".

La question de litige était donc de savoir si une "outarde" est un animal de ferme. Vétérinaires, agronomes et juges dans les expositions ont défilé devant le Tribunal pour l'une ou l'autre partie. La Cour apprit alors que le demandeur élevait des bernaches canadiennes et qu'il avait gagné divers prix lors d'expositions agricoles tenues dans le comté. S'appuyant sur le fait que ces expositions soit régies par la loi des sociétés d'agriculture et que ces sociétés attribuent des prix à des animaux de ferme, le savant juge considéra qu'il fallait attribuer à l'outarde canadienne le qualificatif d'animal de ferme.

De façon accessoire, il alla même jusqu'à ajouter que les animaux en fourrure élevés en captivité (renards, visons, etc...) sont également des animaux de ferme.

Le Tribunal accorda donc \$2,178.75 au demandeur.

CONCLUSION: La loi poursuit une réalité en évolution, laquelle s'éloigne de plus en plus de la nature, à tel point que le poète Sieur de Lafontaine pourrait bien se demander à quoi tout cela rime!

A notre prochain rendez-vous.

(1) 1976, C.P. 260
(2) 1976, C.P. 362

Daniel Leblond, avocat
LEMIEUX & LEBLOND, avocats.

SITUATION DIFFICILE AU FOYER THERESE MARTIN

Le directeur général du Foyer Thérèse-Martin Inc. de Rivière-Ouelle a confirmé que le Conseil d'administration de cet établissement étudiant la possibilité de réduire le nombre de ses employés pour satisfaire aux exigences du Ministère des Affaires sociales.

M. J. Emile Emond a précisé que des demandes d'augmentation de personnel avaient été déposées en novembre 1975 et que le dossier avait progressé jus-

qu'en août 1976 alors que des ententes verbales avaient été prises entre les fonctionnaires du M.A.S. et la direction générale du centre d'accueil mais que ces ententes n'avaient pas été respectées ni approuvées officiellement.

La situation du centre d'accueil n'est pas allée en s'améliorant et des employés additionnels ont été engagés de manière à répondre aux besoins des personnes âgées hébergées. Actuellement, un minimum de soins est accordé à ces âgés et une diminu-

tion de personnel entraînerait, selon le directeur général, une baisse de la qualité des soins et services.

Enfin, M. Emond espère en arriver à un accord avec le M.A.S. de manière à préserver la santé des gens hébergés.

ENQUETE SUR LE BOEUF HACHE



L'équipe des enquêtes spéciales de la Direction générale de l'inspection des aliments du ministère de l'Agriculture du Québec a procédé, au cours des derniers mois, à une série d'inspections dans les établissements qui font une grande consommation de boeuf haché.

A ce moment, on avait certaines raisons de croire que des magasins spécialisés dans la vente de "hamburgers" de tout genre pouvaient frauder le consommateur. Les inspecteurs ont donc visité 673 endroits de ce genre ainsi que certaines boucheries spécialisées dans la vente de boeuf haché à bon marché.

Pour l'instant, on peut affirmer que les chaînes spécialisées dans la préparation et la vente de "hamburgers" respectent les règlements relatifs à la composition et à la qualité bactériologique du produit. Dans d'autres établissements, on a relevé certaines infractions comme la détention de viande comportant un trop grand pourcentage de gras (16 cas); l'addition de céréales interdites ou leur présence en trop grande quantité lorsqu'autorisées (46 cas); l'ajout de préservatifs, pratique strictement défendue (39 cas); le mélange d'espèces animales comme le boeuf et le porc ou le boeuf et le poulet (11 cas).

A la suite de cette enquête, on a, selon la gravité des délits, soit intenté des poursuites, soit avisé les personnes concernées de se conformer aux règles établies.

UNE NUIT DE TERREUR RAMPANTE

14
ANS

COMPETITION
OFFICIELLE
FESTIVAL DU FILM
FANTASTIQUE
D'AVORIAZ 77

DES MILLIERS
DE VERS
MONSTRUEUX
ET CARNIVORES
ENGLOUTISSENT
TOUT
SUR LEUR
PASSAGE
PERSONNE
N'EST
A L'ABRI!
ILS SONT
PARTOUT!



LA NUIT DES
VERS
GÉANTS

avec
DON SCARDINO PATRICIA PEARCY R.A. DOW JEAN SULLIVAN

Représentation dimanche après-midi à 1h.00.

2e film
"AFRICA EXPRESS"

Du 6 au 11 janvier

Vers Géants
sem: 9h.
sam: 6.30 - 10h.
dim: 2.30 - 6.30 - 10h.

Africa Express
sem: 7.30h.
sam: 8.15h.
dim: 1 - 8.15h.

THEATRE PRINCESSE

JEUDI...



L'Horoscope
d'Élise



Écrit, produit et réalisé par "L'ANN"
GORDON SHEPPARD
une production D. ZALI FILMS
Met en vedette
ELIZABETH MOORMAN
MARCEL SABOURIN
TOM LEE JONES
LILA KEDROVA

PAS
si
MÉCHANT
QUE
ÇA

14
ANS

Théâtre
Princesse

castino

d'aubaines

59 Hotel de Ville Rivière-du-Loup 862-3516

Tide détersif poudre	5.14
10 lbs.	
Sunlight détergent liquide vaisselle	.95
32 oz.	
Caress savon de beauté format bain	.52
48	

Cadbury tablettes de chocolat	
Wunderbar, bar six, caramilk, crunchie,	
4 de .25	.89
Lowney chocolat Vesta	3.35
Unité	
Krispy kernels arachides	
Brunes, blanches, B.B.Q., 30 oz.	1.59
Humpty dumpty patate chips	
250 ml.	.89

Mc Cain	.69
Superfries	
Cello 2 lbs., ordinaire	

Mc Cain	.79
Tarte à la crème	
Saveurs assorties 14 oz.	

Café instant	4.49
Red Roses 10 ozs	

Tang cristaux orange	.55
2 de 7 oz.	

F.B.I. jus orange	1.19
Sucré ou non sucré, 64 oz.	

Heinz jus tomates fantaisie	4/99
19 oz.	

Aylmer pêches demies, tranchées	.99
19 oz.	

Niblets maïs grains	.39
12 oz.	

Chase café moulu	3.45
1 lb.	

Carmelite confitures	
Fraises pectin, framboises Pectin, 24	.85
oz.	

Habitant oignons marinés	.99
15 oz.	

Habitant chow chow rouge	1.15
24 oz.	

Habitant chow chow vert	1.12
24 oz.	

Aylmer soupe consommé	.31
10 oz.	

Monarch croûte à tartes	.67
18 oz.	

Domestic shortening	.65
1 lb.	

Baker chocolat chips	.81
Caramel, semi-sucré, lait, 6oz.	



ST-CASTIN	.69
Pains hot dog 12	
Eau minérale	.39
30 oz.	
Cocktail de fruit	.55
19 oz.	
Pois asst. choix	.28
10 oz.	
Macédoine	.41
19 oz.	
Asperges longues fant.	.98
12 oz.	



CARNATION	
LAIT lait évaporé	
16 oz.	
2/.75	

VACHON	.95
GARNITURE	
POUR TARTES CERISE	

CRISCO	
huile végétale	
24 oz.	
1.09	



Bifteck attendri	1.88
Salade aux choux	.85
32 oz., Coorsh	
Tourtière	1.09
16 oz., Belle Fermière	
Bacon Tranché	1.45
1 lb. ST-CASTIN	

Boîte	
cuisse de	
poulet	
10 lbs	7.39

Carottes	.79
5 lbs.	
Canneberges	.45
"Atocas", variété "Late" produit	
des E.U. Canada no. 1, bte 1	
lb.	
Pommes	1.09
5 lbs.	
Bananes	.19
Lb.	

